

# AU FIL DU TEMPS

## JUMEAUVILLE BULLETIN MUNICIPAL N°1 ANNÉE 2021



Pays : France  
Région : Ile de France  
Département : Yvelines  
Arrondissement : Mantes-la-Jolie  
Canton : Bonnières sur Seine  
Code commune : 78325  
Code postal : 78580  
Population : 604 habitants  
Superficie : 7,77 km<sup>2</sup>  
Maire : Jean-Claude Langlois

### Bien vivre dans notre village



**ET BIEN TRAVERSER CETTE ANNEE**

# Table des matières

<b>EDITORIAL</b>	<b>5</b>
<b>INFORMATIONS MUNICIPALES</b>	<b>6</b>
<b>COMPTES RENDUS DES CONSEILS</b>	<b>6</b>
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020 N° 3	6
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2020 N° 4	6
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2020 N° 5	6
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020 N° 6	7
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2021 N° 7	7
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021 N° 8	7
<b>LE BUDGET PRIMITIF 2021</b>	<b>8</b>
<b>UN BLASON POUR JUMEAUVILLE – UNE IDENTITE VISUELLE</b>	<b>10</b>
<b>LE PRESBYTERE EST A LOUER</b>	<b>11</b>
<b>VILLES ET VILLAGES FLEURIS</b>	<b>12</b>
<b>LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE</b>	<b>13</b>
LA STATION D'EPURATION	14
<b>LES TRAVAUX DE L'EGLISE SAINT-PIERRE-ES-LIENS</b>	<b>16</b>
NOS ACTIONS POUR SAUVER L'EGLISE SAINT PIERRE ES LIENS	16
LA FONDATION DU PATRIMOINE	17
CONSEIL REGIONAL	17
<b>PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE</b>	<b>18</b>
POURQUOI UN PCS ?	18
UN PCS POUR QUELLE COMMUNE ?	18
CONTENU DU PCS :	18
EN CAS DE DECLENCHEMENT DU PCS	18
<b>COMMISSION ACTION SOCIALE : LES ACTIONS REALISEES</b>	<b>20</b>
POURQUOI CE CHANGEMENT DE NOM	20
LES ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU COVID	20
ACTIONS EN COURS POUR 2021 :	20
NUMEROS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ACTION SOCIALE JOIGNABLES EN CAS DE BESOIN :	21
PETIT RAPPEL DES ACTIONS EN PLACE	21
<b>LA FIBRE OPTIQUE A JUMEAUVILLE</b>	<b>22</b>
<b>LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES LES 20 ET 27 JUIN 2021</b>	<b>23</b>
<b>HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE A JUMEAUVILLE</b>	<b>23</b>
<b>VOTE PAR PROCURATION</b>	<b>23</b>
<b>ZOOM D'ACTUALITE : COVID 19</b>	<b>24</b>
<b>RAPPEL DES GESTES BARRIERES</b>	<b>24</b>
<b>VOUS ETES COVID QUE FAIRE</b>	<b>24</b>
<b>INCIDENCES SUR NOTRE COMMUNE</b>	<b>25</b>
EXEMPLE VECU EN MARS	25

ECOLE COCHIN ET CAMPAGNE DE TESTS SALIVAIRES	26
<b>QUELQUES INFORMATIONS SUR NOTRE VILLAGE</b>	<b>27</b>
PROFILS SOCIO-SANITAIRES DES COMMUNES	27
Mode d'occupation des sols (données 2017)	27
Contexte démographique 609 habitants en 2017	27
Structure familiale	28
<b><u>EDUCATION ET PETITE ENFANCE</u></b>	<b><u>29</u></b>
<b>RAPPEL DES VACANCES SCOLAIRES</b>	<b>29</b>
<b>VIE SCOLAIRE</b>	<b>30</b>
LA BALADE	30
LES INSCRIPTIONS POUR LES NOUVEAUX ELEVES A LA RENTREE DE 2021	31
<b>LES MATINEES D'ÉVEIL</b>	<b>32</b>
<b>LES ARTS JUMEAUULLOIS</b>	<b>33</b>
<b>L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS</b>	<b>34</b>
<b>LA BIBLIOTHEQUE</b>	<b>35</b>
<b>FETES ET ANIMATIONS</b>	<b>36</b>
<b>GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE</b>	<b>37</b>
<b>JUMEAUVILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI</b>	<b>38</b>
<b>DANSE ORIENTALE</b>	<b>39</b>
<b>TAI JITSU</b>	<b>40</b>
<b>TEMPO</b>	<b>40</b>
<b>TENNIS</b>	<b>41</b>
<b>UN PIED DEVANT L'AUTRE 78</b>	<b>42</b>
<b><u>DEVELOPPEMENT LOCAL</u></b>	<b><u>43</u></b>
<b>GRAND PARIS SEINE &amp; OISE GPS&amp;O</b>	<b>43</b>
<b>DES COMMISSIONS</b>	<b>43</b>
COMMISSION ENVIRONNEMENT DURABLE ET SERVICES URBAINS	43
COMMISSION MOBILITES DURABLES ET VOIRIES	44
COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	44
COMMISSION ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE	45
COMMISSION AFFAIRES GENERALES	46
<b><u>GESTES ÉCOLOS ET CITOYENS</u></b>	<b><u>47</u></b>
<b>LES GESTES CITOYENS</b>	<b>47</b>
<b>HORAIRE DE RAMASSAGE EN 2021</b>	<b>47</b>
<b>TRIER C'EST MIEUX</b>	<b>48</b>
LE PLASTIQUE	48
LE PAPIER LE CARTON	49
LE METAL	49
LE VERRE	50
LES DECHETS VERTS	50
LES TEXTILES	51
LES DEEE : DECHETS D'ÉQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES ET AMPOULES	51
LES DECHETS TOXIQUES	51

LES DECHETS DE SANTE	51
<b>ENCOMBRANTS NOUVEAUX SERVICES COLLECTE A DOMICILE : 0 800 403 640</b>	<b>52</b>
<b>DECHETERIES</b>	<b>53</b>
<b>ENVIRONNEMENT – RESSOURCERIES</b>	<b>53</b>
<b>ETAT CIVIL</b>	<b>54</b>
<hr/>	
NAISSANCES	54
MARIAGES	54
MARIAGES NOCES D’OR	54
DECES	54
LE RECENSEMENT OBLIGATOIRE A 16 ANS	55
LANCEMENT CETTE ANNEE DE LA CARTE D'IDENTITE ELECTRONIQUE	55
<b>LES PROFESSIONNELS</b>	<b>56</b>
<hr/>	
<b>NUMEROS UTILES</b>	<b>58</b>
<hr/>	
URGENCES	58
SANTE	58
SERVICES	58
ECOLES	58
AIDE A LA PERSONNE	58
ADMINISTRATIONS	59
ADMINISTRATIONS – ARRONDISSEMENT DE MANTES ET CANTON DE GUERVILLE	59

**Comité de rédaction**

Jean-Claude LANGLOIS, Marie Laure LAROCHE, Françoise ALEXANDRE, Muriel PIOT, Bruno JAVARY, Pénélope HORNSTEIN Laurence CANAREZZA,  
 Imprimé par nos soins en 280 exemplaires, en mai 2021 à la Mairie de Jumeauville

# Editorial



*Nous vivons une période sans précédent pour nos générations. Un temps suspendu aux peurs diffusées dans le monde, qui induisent un coût de frein brutal sur divers plans, social, économique et sanitaire.*

*C'est dans ce contexte que nous devons annuler toutes les cérémonies traditionnelles. Nous regrettons ces moments de convivialité en espérant vous retrouver avant l'été pour d'autres occasions.*

*Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres. Prendre soins des plus vulnérables et maintenir les services publics.*

A l'école, nous avons toujours été au mieux de nos possibilités et des obligations sanitaires afin d'assurer la sécurité du personnel, des enseignants et des enfants. Les règles nous sont imposées, ce sont les directives nationales, auxquelles nous ne pouvons déroger.

Et pour tout cela, je voudrais remercier les agents municipaux qui ont effectué un travail soutenu durant ces mois. Entre les travaux, les remplacements au niveau de l'école et de la cantine et leur travail au sein de la commune, cela n'a pas toujours été facile pour eux.

Merci également aux enseignantes qui chaque matin se demandaient comment allait se passer leur journée !

Un grand merci à tous les collégiens et lycéens qui, dès le petit matin devaient faire, pour certains, une bonne marche pour aller prendre leur bus. J'en ai rencontré des contents, mais d'autres beaucoup moins ; *ils avaient oublié de partir plus tôt et avaient loupé le bus.*

Merci également aux parents, qui pour certains 4 fois par jour ont dû faire des détours pour venir à l'école communale. Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre.

Merci aussi à tous les Jumeauvilloises et Jumeauvillois qui ont été obligés de changer d'itinéraire pour aller travailler, pour aller en courses et tous les autres déplacements.

## **Petits, grands, jeunes, anciens MERCI d'avoir "joué le jeu".**

Les travaux, ces fameux travaux qui ont fait couler beaucoup d'encre, se sont bien passés, ont bien avancé. Tout cela grâce à tous les intervenants qui ont œuvré avec rapidité et efficacité.

J'ai également une pensée pour la vie associative Jumeauvilloise qui participe au dynamisme de Jumeauville et crée un lien social. Certaines ne peuvent plus jouer ce rôle, souhaitons que rapidement tous les bénévoles qui les animent puissent reprendre une pleine activité.

Restons vigilants pour préserver l'essentiel, nos libertés. Gardons espoir pour retrouver d'ici cet été une vie presque normale avec des moments festifs de partage.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits.

Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et ces instants de convivialité, qui me manquent tant, qui nous manquent tant !

**Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés,  
je vous souhaite à toutes et à tous le meilleur pour ces prochains mois.**

*Jean-Claude Langlois*  
*Maire*

# Informations Municipales

## COMPTES RENDUS DES CONSEILS

Tous les comptes-rendus des séances du conseil sont consultables sur le site de la mairie de Jumeauville

<http://mairie-jumeauville.fr>



### Séance du conseil municipal du 30 juin 2020 n° 3

#### **Les sujets suivants ont été abordés et acceptés**

Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 juin 2020

- 1) Vote des taxes directes locales
  - 2) Budget Primitif 2020
  - 3) Subventions communales
  - 4) Désignation des délégués à la CLECT
  - 5) Demandes de subventions DETR et Conseil Départemental
  - 6) Mise à jour des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
  - 7) Modification de la composition des membres du CCAS
  - 8) Création et désignation des membres d'une commission du personnel communal
  - 9) Institution d'une commission communale des impôts directs (CCID)
  - 10) Agent communal
  - 11) Numérotation nouvelle construction
- Informations et questions diverses

### Séance du conseil municipal du 14 septembre 2020 n° 4

#### **Les sujets suivants ont été abordés et acceptés**

Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2020

- 1) Demande de subvention - Phase 0 – Restauration des Patrimoines Historiques
  - 2) Demande de Fonds de Concours 2020 - Travaux d'urgence de mise en sécurité de la voûte de la nef de l'église
  - 3) Demande de subvention Restauration Bannière de l'église
  - 4) Décision modificative n° 1 et Inscription au BP 2020 des Restes à Réaliser 2019
  - 5) Affectation du résultat - Annule et remplace la délibération n° 462 du 5 mars 2020
  - 6) Renouvellement des commissions de contrôles des listes électorales
- Informations et questions diverses

### Séance du conseil municipal du 5 novembre 2020 n° 5

#### **Les sujets suivants ont été abordés et acceptés**

Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 septembre 2020

- 1) Numérotation nouvelles constructions
  - 2) Agent communal - Modification de la durée de service d'un emploi à temps Complet
  - 3) Agent communal — Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet
  - 4) Modification du tableau des effectifs
  - 5) Liste des emplois et des conditions d'occupation des logements de fonction
  - 6) Convention d'occupation précaire 64 Grande Rue
  - 7) Logement communal — 101 Grande Rue
  - 8) Limitation de vitesse
  - 9) Demande de Subvention DSIL – Eglise
  - 10) Autorisation de signature du contrat de maîtrise d'œuvre – Eglise
- Informations et questions diverses

## Séance du conseil municipal du 15 décembre 2020 n° 6

### **Les sujets suivants ont été abordés et acceptés**

Compte-rendu du Conseil Municipal du 5 novembre 2020

- 1) Mise en sommeil de la Caisse des Écoles et création d'une commission d'affaires scolaires
  - 2) Dissolution du CCAS et création d'une commission d'action sociale et élection de ses membres
  - 3) Nomination d'un régisseur suppléant
  - 4) Renouvellement du contrat SEGILOG
  - 5) Acceptation d'un don de l'association Valeur et Culture
  - 6) Demande subvention Conseil Départemental - Eglise
  - 7) Dépenses Investissement - Crédits budgétaires
  - 8) Convention audits thermiques des installations communales SEY78
  - 9) Décision modificative n°2
  - 10) Convention relais Assistantes Maternelles
  - 11) Convention GPS&O
  - 12) Eglise Saint-Pierre Ès-Lien : Demande de don auprès de la Fondation de la Sauvegarde de l'Art Français
- Informations et questions diverses

## Séance du conseil municipal du 25 janvier 2021 n° 7

### **Les sujets suivants ont été abordés et acceptés**

Compte-rendu du Conseil Municipal du 15 décembre 2020

- 1) Projet de Pacte de gouvernance entre la CU GPS&O et ses Communes membres
  - 2) Eglise Saint-Pierre Es-Lien : Demande de labellisation auprès de la Région Ile de France
  - 3) Tarifs communaux
  - 5) Numérotation nouvelle construction
- Informations et questions diverses

## Séance du conseil municipal du 15 avril 2021 n° 8

### **Les sujets suivants ont été abordés et acceptés**

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 Janvier 2021

- 1) Comptes de gestion 2020 du receveur
  - 2) Comptes administratifs 2020
  - 3) Affectations du résultat
  - 4) Vote des taxes directes locales
  - 5) Budget Primitif 2021
  - 6) Subventions communales
  - 7) Approbation du Plan Communal De Sauvegarde
  - 8) Permanence élections départementales et régionales
  - 9) Modification des statuts du Syndicat Mixte de Transport Scolaire Mantes-Maule-Septeuil
  - 10) Conseil Régional — Demande de subvention
  - 11) Prêt relai à court terme — Crédit Agricole
  - 12) Vente de la maison et du terrain avec garage au 101 Grande Rue à Jumeauville
  - 13) Adoption des attributions de compensation provisoires 2021
  - 14) Approbation de la fixation de la composante de neutralisation fiscale des attributions de compensation à compter de 2017
  - 15) Répartition subventions GPS&O/communes - programme 2020/2022 voiries et réseaux divers (VRD).
- Informations et questions diverses

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT DEPENSES 580 574.95 €	Charges à caractère général (fluides, fournitures, location de matériels, petits travaux d'entretien, assurances, maintenance, diagnostics, ...)	177 328.75 €
	Charges de personnels et frais assimilés (Salaires, Cotisations IRCANTEC, URSAFF, CNAS, ...)	214 096.00 €
	FNGIR – Fonds de péréquation (Quotepart de la commune obligatoire) – Reversement fiscalité à GPSEO (62 753 €)	121 550.00 €
	Autres charges (redevances, subventions associations - groupements, indemnités élus, ...)	43 724.00 €
	Charges financières (intérêts emprunts – Ligne de trésorerie)	11 325.20 €
	Opération d'ordre entre sections	12 551.00 €
FONCTIONNEMENT RECETTES 580 574.95 €	Impôt et taxes, attribution GPSEO, ...	307 632.73 €
	Dotations État, Fonds divers	36 218.00 €
	Produits des services (Remboursement des charges de personnels, cantine, concession)	80 200.00 €
	Produits de gestion courante (logements, antennes, remboursement GPSEO, ...)	34 467.00 €
	Produit exceptionnel	11 000.00 €
	Résultat exercice 2020	48 304.22 €
	Opération d'ordre	62 753.00 €

Le Tribunal Administratif, saisi par 7 communes de la CU s'estimant désavantagées par le calcul des attributions de compensation, a annulé le protocole financier général initial de la CU GPSEO.

La remise à plat du protocole financier, avec effet rétroactif de 2016 à 2020, impacte notre budget de fonctionnement de - 62 753 € à reverser à GPSEO, étalés sur 5 ans.

Les dotations continuent de baisser, la compensation à l'euro près annoncée par l'état en conséquence de la suppression de la taxe d'habitation, n'est pas respectée.

Aussi, malgré les économies réalisées, 50 500 € en 2019, et 48 304 € en 2020, le Conseil Municipal est contraint d'augmenter la fiscalité locale de 1,5 % sur la taxe foncière du bâti et sur la taxe foncière du non bâti.



## INVESTISSEMENT

<b>INVESTISSEMENT DEPENSES 858 036.49 €</b>	Solde reporté	36 555.98 €
	Capital des emprunts	31 900.08 €
	Immobilisations incorporelles (logiciels, sauvegarde, ...)	2 657.00 €
	Travaux divers au sein des bâtiments	24.220.00 €
	Caution, Audit, Publications, ...	3 000.00 €
	Provisions	10 000.00 €
	Remboursement AC GPSEO	62 753.00 €
	Restauration de l'église	686 950.43 €

<b>INVESTISSEMENT RECETTES 858 036.49 €</b>	Subventions	459 066.49 €
	Emprunt	300 000.00 €
	Dotations, FCTVA, Fonds divers	9 026.00 €
	Opération d'ordre entre sections	12 551.00 €
	Restes à réaliser	77 393.00 €

A noter que l'emprunt de 300 000.00 € est un emprunt relai à court terme sur 3 ans pour permettre de payer les dépenses de travaux de l'église aux entreprises, dans l'attente du versement des subventions.

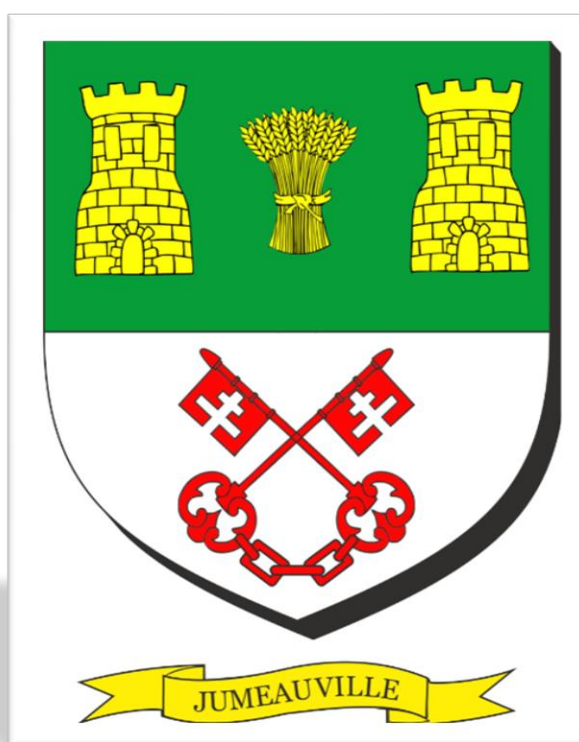
## UN BLASON POUR JUMEAUVILLE – UNE IDENTITE VISUELLE

Nous avons répondu à la proposition d'une personne, retraitée, héraldiste amateur, pour la réalisation, totalement gratuite, d'un blason pour la commune de Jumeauville.

Le blason d'une commune lui permet d'avoir une carte d'identité et d'être reconnue à l'extérieur.

Le Conseil municipal a retenu celui-ci qui était le plus représentatif de notre village :

- **Les 2 tours** : en mémoire des deux anciens châteaux du village et qui évoquent le nom de la commune,
- **Le blé, la couleur verte** : la ruralité, l'agriculture,
- **Les clefs et la chaîne** : attributs de Saint-Pierre-Ès-liens, nom de notre église.



*Merci à Monsieur Binon*

L'**héraldique** est la science du blason, c'est-à-dire l'étude des armoiries. C'est aussi un champ d'expression artistique, un élément du droit médiéval et du droit d'Ancien Régime. Actuellement, elle constitue une science auxiliaire de l'histoire au même titre que la sigillographie, la vexillologie, la phaléristique, la diplomatique... L'héraldique s'est développée au Moyen Âge dans toute l'Europe comme un système cohérent d'identification non seulement des personnes, mais aussi en partie des lignées et des collectivités humaines, ce qui en fait un système emblématique unique en un temps où la reconnaissance et l'identification passaient rarement par l'écrit. Apparue au XIIe siècle au sein de la chevalerie, elle s'est rapidement diffusée dans l'ensemble de la société occidentale : clercs, nobles, bourgeois, paysans, femmes, communautés... Ensuite, on s'en est également servi pour représenter des corporations de métiers, des villes et plus rarement des régions, des pays.

## LE PRESBYTERE EST A LOUER

*UNIQUE, le presbytère de Jumeauville est à louer!*



Maison de caractère, au sein du village, 145m<sup>2</sup> habitable sur 3 niveaux, idéale pour une famille nombreuse, des bureaux au calme à la campagne, du télétravail ou coworking.

Exposition Sud

\*\*\*\*\*

**Rez-de-chaussée** : salle à manger avec cheminée, séjour, cuisine, WC lave-mains

**1<sup>er</sup> étage** : 2 chambres, avec cour terrasse privative, salle de bains, WC

**2<sup>ème</sup> étage** : 2 chambres, salle d'eau, WC

Chauffage électrique – double vitrage – Bon état

1 cave voutée

460 m<sup>2</sup> de terrain

Places de stationnement

**Pour tout renseignement ou rendez-vous, s'adresser à la mairie : 01.30.42.61.29**

## VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Depuis 8 mois, le village a subi de grosses opérations, ses entrailles ont été maltraitées. Avec le printemps, arrive maintenant l'heure des réparations et de l'embellissement.



Le Conseil Départemental a décidé de venir en soutien à la filière horticole impactée par la crise sanitaire. Aussi, il s'est porté acquéreur de végétaux auprès de pépiniéristes et horticulteurs du territoire et a proposé de les offrir aux communes rurales de moins de 1 000 habitants, en aide à la gestion environnementale de leurs espaces publics, et ce dans le cadre de l'animation du Label de la qualité de vie « Villes et Villages Fleuris ».

La commune a donc pu profiter de cette offre !



**Yvelines**  
Le Département

Gilles et Cédric, conseillés par Christophe ont donc commencé à préparer les plates-bandes : bêchage, désherbage, fabrication d'une serre, mise en jauge des plantations permettant de les conserver dans les meilleures conditions en attendant leur installation définitive en terre.

*Les plantes ne doivent pas subir de stress afin de pouvoir reprendre de façon optimale.*

Des fiches techniques sur chaque plante ont également été rédigées en collaboration avec plusieurs conseillers, pour aider à l'agencement des végétaux en fonction de leur période de floraison, de leur taille, de leur couleur, ...

Mais, pour ne pas aller plus vite que "Dame nature", nous allons attendre que les Saints de glace soient passés pour commencer à planter.



Jumeauville a déjà obtenu plusieurs "pétales" au concours des villes et villages fleuris.

*Avec votre participation, nous pouvons obtenir mieux !  
Fleurissez vos fenêtres, vos balcons, vos devantures,  
et il fera bon vivre dans notre village*

## LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE

Depuis le mois d'Août 2020, le village est sillonné par des travaux importants, il s'agit de la mise en place d'un réseau de collecte des eaux pluviales et de ruissellement : Les travaux de restructuration des réseaux permettront de limiter les apports d'eaux claires parasites et des eaux pluviales vers la station d'épuration et d'optimiser le fonctionnement hydraulique des réseaux.

Ces travaux ont perturbé non seulement, notre circulation mais aussi les transports publics et les déplacements vers et depuis la salle polyvalente pour la cantine.

Grâce à la patience des jumeauvillois et à des aides bénévoles (merci à eux, qui se reconnaîtront), nous avons pu en faire notre affaire.

De plus, nous avons particulièrement profité de l'ouverture d'esprit de l'entreprise des cars Debras et du syndicat de transport pour conserver quand même les déplacements collectifs vers le collège.

Mais qui a dit que les travaux étaient tout le temps en retard ? Malgré les aléas d'intempéries, d'éboulements de tranchées, de pandémie qui a touché les ouvriers, la durée annoncée de huit mois est quasiment tenue. Ils ont d'ores et déjà atteint la sortie Est du village. Il ne reste que certains travaux d'avaloirs supplémentaires route de Maule et rue de Pichelou, ainsi que l'enrobé. Ces travaux seront effectués après une période de repos bien méritée pour les ouvriers de travaux publics qui sont intervenus.

Il serait ambitieux de lister l'ensemble des travaux qui ont été effectués (le compte-rendu hebdomadaire du Maître d'Œuvre fait 10 pages) mais les préoccupations principales de l'organisation des travaux ont été : les Transports en commun, la Collecte des ordures ménagères, la problématique de certains bâtiments mais surtout l'accessibilité pour les services de secours.



Pose réseau EP – Grande Rue (RD158) - JUM



Pose réseau EP – Grande Rue (RD158) - JUM

Les rues barrées pendant les travaux ont eu l'avantage de faire baisser la circulation des voitures dans le village. Avec la fin des travaux, la Grande rue va reprendre son flux quotidien de véhicules.



**ALORS, ATTENTION LES ENFANTS !**



## La Station d'Épuration

Source actu.fr repris par panorama du 12 au 19/02/2021

### ***Yvelines. Les eaux usées de trois villages bientôt traités par les roseaux***

Jusqu'à présent, les eaux usées de Jumeauville, Boinville-en-Mantois et Goussonville (Yvelines) n'étaient pas traitées. Deux stations d'épuration vont venir corriger ce manque.

La direction du cycle de l'eau de GPS&O pilote actuellement la construction de deux stations d'épuration de type biologique à filtres plantés de roseaux.

Jusqu'à ce jour, les communes de Jumeauville, de Boinville-en-Mantois et de Goussonville n'étaient pas équipées d'un système de traitement propre de leurs effluents. Un manque qui est en passe d'être corrigé.

Des roseaux et des graviers laveront les eaux usées. Actuellement, les eaux usées sont envoyées dans le collecteur longeant le ru de Senneville qui se poursuit en fond de vallée pour rejoindre la commune de Guerville. Les débits transités provoquent de nombreux déversements en Seine.

Tout l'objet du projet réside dans la mise en conformité des systèmes d'assainissement de ces trois communes.

Deux stations d'épuration sont donc en cours de construction.

Le choix qui a été retenu est celui de station d'épuration de type filtre planté de roseaux.

#### **Un lit filtrant**

Ces plantes « supérieures » sont plantées sur un lit filtrant, constitué de plusieurs couches de graviers sur une hauteur de 60 cm qui viennent filtrer les effluents.

Des drains rigides percés au fond de bassin permettent de collecter les effluents traités. Les bassins sont ensuite remplis de 4 couches de graviers filtrants, placés du plus gros en bas (20/40mm) jusqu'au plus fin en haut (2/4mm) sur une hauteur d'environ 60 cm.

« Le rôle des roseaux est principalement mécanique. Les tiges de roseaux et leurs racines perforent la couche de boue superficielle et entraînent les eaux brutes vers les lits drainants. Les roseaux assurent une couverture des lits qui préservent ces derniers contre la formation d'une croûte de surface. »

En effet, grâce à l'effet du vent, la surface est en permanence vibrée et la solidification de la croûte devient alors impossible. En été, l'ombre des roseaux permet le développement des bactéries et en hiver, ils évitent la formation de glace en surface.

Ainsi, une première station est en cours de construction à Goussonville.

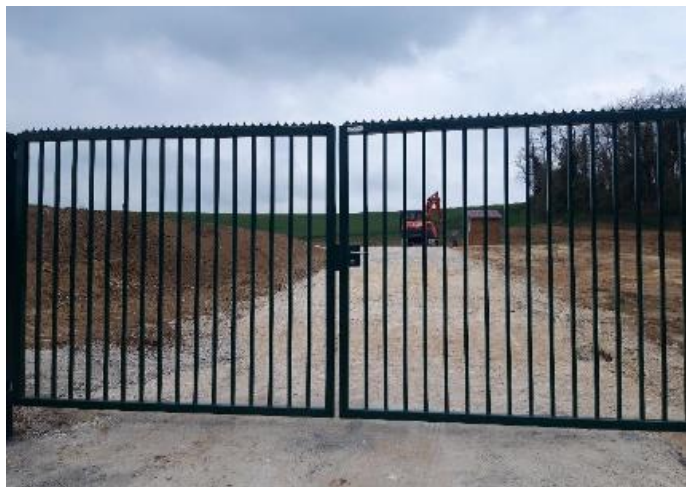
Elle assure le traitement des eaux usées des communes de Boinville-en-Mantois et Goussonville. Elle est située sur une parcelle de 17 000 m<sup>2</sup> au lieu-dit « La Contreverse ». Une fois traités, les effluents seront rejetés dans le Ru de Senneville.

La seconde station d'épuration est implantée à Jumeauville, en sortie de village, sur une parcelle de 11 500 m<sup>2</sup>, au lieu-dit « Les Bricons ».

En parallèle, des travaux importants de restructuration des réseaux de collecte ont été engagés sur les trois villages, afin de réduire la part des eaux parasites (introduction des eaux de source et des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement).

« L'objectif est de collecter et de diriger les eaux pluviales de voiries et des sources vers le milieu naturel afin de limiter les apports d'eau claire dans le réseau d'assainissement. »

La fin des travaux est prévue pour la fin du premier semestre 2021.



Portail d'entrée station d'épuration de Jumeauville

Station d'épuration de Jumeauville - Les différentes couches de gravier. (©GPS&O)



JUM – Aménagement fossé PR 1



JUM – Plateforme 1<sup>er</sup> étage (dalle chlorure ferrique)

## LES TRAVAUX DE L'EGLISE SAINT-PIERRE-ES-LIENS

### Nos actions pour sauver l'Eglise Saint Pierre Es Liens

Notre église St-Pierre-ès-Liens à Jumeauville, non classée, fait l'objet depuis plusieurs mois d'études pour la restauration de la voûte de la nef dans l'objectif de la sécurisation du site et de la conservation du patrimoine architectural et monumental de la commune.

Le premier diagnostic portait sur des chutes d'enduits et de plâtres de la voûte à l'intérieur de l'église. Les travaux d'urgence préconisés par l'architecte des bâtiments de France permettant la sécurisation de la voûte, ont été exécutés en septembre 2020.



La voûte présentait des désordres importants qui ont conduit à la nécessité de déposer deux travées très proches de la façade Ouest.

Ces travaux d'urgence de sécurisation, primordiaux pour la conservation de notre église et la sécurité de nos habitants ont été subventionnés à 80 % par le Conseil Départemental et GPSEO pour un coût total de 111 888.13 €HT.



**Yvelines**  
Le Département



**Un don de 5 000 € de l'Association Valeur et Culture est venu minorer la part communale. NOUS LES REMERCIONS CHALEUREUSEMENT DE LEUR GÉNÉROSITÉ**

L'association valeur et Culture a pour objet la mise en valeur du patrimoine culturel de la vallée de la Seine et de subvenir à sa protection et sa conservation.

Les dons qu'elle reçoit sont intégralement consacrés au financement des travaux.



Malheureusement, les diagnostics complémentaires de la structure, de la charpente et des fondations ont déterminé que lors de précédents travaux en 1899, de lourds travaux de charpente ont été opérés sans tenir compte des normes fondamentales permettant d'assurer la stabilité du bâtiment.

Ainsi des poinçons et des entrails ont été coupés et remplacés sans assurer la stabilité générale de l'édifice.



Lors de ces travaux, il y a 122 ans, une voûte maçonnée a également été créée en appui sur les murs de façade en remplacement d'une voûte lambrissée, ce qui a alourdi l'ensemble.

Les efforts horizontaux apportés au mur pignon Ouest par la modification de la charpente sont devenus très importants. Ces efforts risquant d'aboutir, à terme, à l'effondrement du mur du pignon Ouest sur la voie publique.

Aujourd'hui, il est devenu plus que nécessaire de corriger la charpente et la stabilisation générale du bâtiment.

Le projet ayant évolué en fonction des diagnostics et des montants des subventions obtenues, cette opération, estimée à 795 997.00 € HT pourra être réalisée sur les années 2021 et 2022.

Afin de réduire la part communale, qui reste très élevée, des dossiers de demande de dons à différentes organisations ont été déposés.



### La Fondation du Patrimoine



En raison de la crise sanitaire, la convention avec la fondation du patrimoine pour la mise en ligne de la souscription publique et mécénat n'a pas encore été signée et nous ne pouvons diffuser le bon de souscription à ce jour.

Dès la convention signée, les bons de souscription seront rendus disponibles sur le site de la mairie et distribués largement.

### Conseil Régional



Un dossier de candidature au label Patrimoine d'intérêt régional a reçu une suite favorable lors de la commission qui s'est tenue le 1<sup>er</sup> avril 2021. Ce dispositif régional en faveur du patrimoine nous a permis de déposer une demande de subvention au Conseil Régional.

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde « PCS » est un outil réalisé à l'échelle communale, à la disposition et sous la responsabilité du Maire, pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion des risques. Le Maire est le premier garant de la sécurité sur son territoire communal, il est à ce titre Directeur des Opérations de Secours (D.O.S.).

### Pourquoi un PCS ?

Le Plan Communal de Sauvegarde est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Il doit permettre de gérer les différentes phases d'un événement (l'urgence, le post-urgence et le retour à la normale).

C'est un outil qui permet d'alerter, d'informer, de protéger et d'assister la population.

Celui-ci est dédié aux risques d'inondation.

### Un PCS pour quelle commune ?

Il est obligatoire pour les communes comprises dans le champ d'application d'un PPI (Plan Particulier d'Intervention) ou dotée d'un PPR (Plan de Prévention des Risques Naturels).

Il est conseillé pour toutes les autres communes car il permet de faire face à diverses situations nécessitant une réaction rapide : phénomènes climatiques (inondation, tempête, neige, ...), problèmes sanitaires (épidémies, canicules, ...), accident (de la circulation, incendie, ...), transport de marchandises dangereuses (voie routière, voie d'eau, ...).

### Contenu du PCS :

Le Plan communal contient un minimum d'informations, telles que :

- ◆ L'analyse du risque ;
- ◆ Les actions d'information préventive de la population ;
- ◆ L'organisation de l'alerte ;
- ◆ Les consignes de sécurité.

### EN CAS DE DECLENCHEMENT DU PCS

Les Jumeauvillois et Jumeauvilloises seront informés du risque par différents moyens :

Passage dans le village d'un tracteur avec annonce par haut-parleur ;



Les cloches de l'Eglise sonneront à la volée ;



Un "porte à porte" pourra être réalisé ou un appel téléphonique selon les conditions.



**Si une évacuation devait être réalisée, les Jumeauvillois et Jumeauvilloises pourront trouver refuge dans la salle polyvalente ou au lavoir Fontaine St Pierre.**

**Le DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) de Jumeauville est consultable sur le site de la Mairie.

Il présente les risques qui menacent notre territoire, il rappelle les consignes de sécurité à respecter, les moyens d'alerte prévus par la commune, les numéros d'urgence et les démarches à suivre si une telle situation survient sur la commune. En de telles circonstances, vigilance et entraide sont nécessaires et salvatrices.

**Un exemple : quelques points importants en cas d'inondation :**

- ◆ Les habitants doivent se réfugier à l'étage de leur maison (il est conseillé de couper les alimentations en électricité ou gaz, de mettre en sécurité vos affaires précieuses, médicaments, papiers, ...)
- ◆ Les habitants en situation de risque peuvent se réfugier dans la salle polyvalente ;
- ◆ Le parking situé Impasse des Cours doit être évacué (les véhicules pouvant être emportés par les eaux et causer des dégâts importants).

Ce DICRIM est agrémenté, en dernière page (Page 8), d'une information pour constituer votre kit de sécurité, mais aussi, d'un document téléchargeable qui s'avère très important, appelé le **PFMS (Plan Familiale de Mise en Sureté)**. Il va vous permettre de préparer votre foyer aux différentes situations de crise (inondation, tempête, neige, pandémie, etc.) et vous aider à protéger votre famille en constituant votre kit d'urgence (page 13 du PFMS).

Pour télécharger votre PFMS :

<http://www.mementodumaire.net/wp-content/uploads/2012/06/Pfms.pdf>

En conclusion, la Mairie a son PCS, les administrés ont leur DICRIM et leur PFMS.

## COMMISSION ACTION SOCIALE : LES ACTIONS REALISEES

### Pourquoi ce changement de nom

La Commission d'Action Sociale remplace le CCAS à la suite à sa dissolution lors du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2020.

Elle reprend les mêmes membres et continue les actions décidées en commission par le CCAS.



### Les actions menées dans le cadre du COVID

L'association Odyssee à Epône nous a aidés à obtenir des rendez-vous de vaccinations pour nos aînés de plus de 60 ans qui le souhaitent. Plusieurs personnes ont pu être accompagnées à leur rendez-vous par un membre de la CAS.

Encore merci à cette association.

An infographic with a white background and a blue border. At the top, the word 'ODYSSÉE' is written in a large, blue, sans-serif font, with 'COORDINATION &amp; ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE' in a smaller font below it. The main text is in blue and purple, stating: 'On ne lâche rien !! Les professionnels de la santé, les communes du territoire avec l'appui d'Odyssee restent engagés dans la campagne de vaccination contre la COVID 19. Déjà plus de 7200 personnes vaccinées dont des personnes fragiles, isolées ou éloignées du "digital", Un collectif au service du territoire'. Below this, it says 'Merci à tous.' At the bottom, there are four logos: 'CPTS 78 Nord' (with a map of France), 'ODYSSÉE' (with a globe icon), 'Mantes la Jolie' (with a coat of arms), and 'HOPITAL DE MANTES' (with a cross icon).

### Actions en cours pour 2021 :

- Doudous aux nouveaux nés Jumeauvillois,
- Anniversaires des personnes de 80 ans et plus,
- Colis de Noël, nous restons avec le même prestataire,
- Le repas des Jumeauvillois n'est malheureusement pas permis pour l'instant. Dès que les conditions sanitaires le permettront nous étudierons son organisation.

Les personnes vulnérables ou fragiles qui souhaitent être appelées en cas de canicule ou crise sanitaire sont invitées à se faire connaître auprès des membres de la commission.  
Un cahier sera tenu en Mairie.

Numéros des membres de la Commission d'Action Sociale joignables en cas de besoin :

Mairie	01 30 42 61 29
Jean-Claude Langlois	06 83 01 15 38
Muriel Piot	06 76 42 81 66
Amélie Cholet	06 64 25 25 92
Monique Maillard	06 81 90 93 84
Bruno Cochin	06 07 21 73 59
Angela Roy-De Carvalho	06 42 11 22 07

Petit rappel des actions en place

- ◆ Téléassistance auprès de la société Vitaris (coût mensuel 5,15 euros, 8,81 € avec l'option détection de chute)
- ◆ ADMR, Aide à Domicile en Milieu Rural.
- ◆ Portage de repas à domicile avec la société Saveurs et Vie (coût pour le déjeuner 14,80 €, avec le dîner 18,98 €)
- ◆ Anniversaire, une visite le jour J avec des fleurs pour les dames ou des chocolats pour les messieurs.
- ◆ Colis de Noël
- ◆ Aide au dépôt des dossiers de l'AP si besoin
- ◆ Les actions envers nos adolescents sont en réflexion, si vous avez des idées nous sommes à votre écoute pour étudier toutes propositions.
  - Terrain de foot en cours d'analyse.

**Nous tenons à vous rappeler qu'une aide individuelle est possible sur appel à la Mairie ou auprès d'un des membres de la commission.**

## LA FIBRE OPTIQUE A JUMEAUVILLE

Depuis fin 2019, Jumeauville est en grande partie éligible au rattachement des habitations à la fibre optique. Ce déploiement d'un nouveau réseau de télécommunications est confié à un opérateur d'infrastructure. Il a été organisé par le Conseil Départemental et le Syndicat Mixte Ouvert « Yvelines Numériques » via un Appel à Manifestation d'Engagement d'Investissement (AMEI) et n'est pas une compétence communale. La mairie reste informée des actions effectuées sur la commune.

Qu'est-ce qu'un opérateur d'infrastructures ?

Il s'agit d'une entreprise chargée de déployer et d'exploiter des réseaux de télécommunications.

**Contrairement aux opérateurs commerciaux, ces entreprises ne commercialisent pas d'offres directement auprès du consommateur.** En revanche, elles vendent des accès à leurs réseaux aux opérateurs commerciaux.

**Les opérateurs d'infrastructures opèrent des RIP**, c'est à dire des réseaux en fibre optique subventionnés par les collectivités publiques. Lors de la signature du contrat entre la collectivité et l'opérateur, la convention prévoit des obligations, comme celle de commercialiser l'accès au réseau de manière non-discriminatoire à tous les opérateurs intéressés.

Les opérateurs commerciaux (ou Fournisseurs d'Accès à Internet)

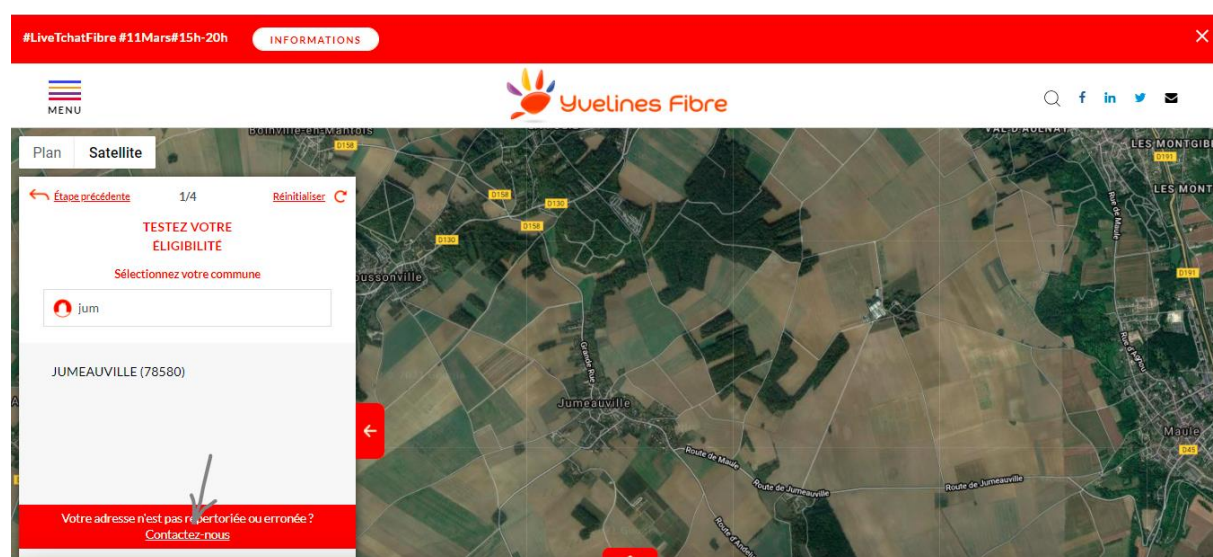


L'arrivée des autres opérateurs (plus « grand public ») dépend de leur stratégie commerciale. Orange et Bouygues Télécom, par exemple, sont aussi présents sur la commune.

Cependant, il y a encore certaines adresses qui ne sont pas rattachées et les opérateurs commerciaux ne font pas l'effort de démarches auprès de l'opérateur d'infrastructure pour effectuer les raccordements.

Dans ce cas, vous pouvez faire appel à notre opérateur d'infrastructure : Yvelines Fibre (filiale de TDF) via leur site Internet <https://www.yvelinesfibre.fr/>.

D'abord vérifier son éligibilité : <https://www.yvelinesfibre.fr/#/test-eligibilite>. Si votre domicile n'est pas éligible, utiliser le formulaire « contactez-nous » pour le spécifier.



# Les Elections Départementales et Régionales les 20 et 27 Juin 2021

## HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE A JUMEAUVILLE



Exceptionnellement, en raison de la pandémie et des 2 scrutins en simultané, le bureau de vote sera installé à la salle polyvalente, ruelle verte, derrière la mairie, de 8h à 20h.

Cette salle sera organisée de façon à permettre le respect des distances de sécurité et une circulation fluide.

La clôture des inscriptions sur les listes électorales est le 14 mai 2021.

### \* LE PORT DU MASQUE SERA OBLIGATOIRE \*

Afin de limiter les risques de contagion de la COVID 19, nous vous invitons à vous présenter au bureau de vote MUNI DE VOS BULLETINS ET DE VOTRE PROPRE STYLO

## VOTE PAR PROCURATION

**Première nouveauté, introduite par la loi Engagement et proximité** : les électeurs n'ont plus besoin de justifier de leur impossibilité de participer au vote à l'urne (maladie, congés, etc.) pour demander une procuration. Le vote par procuration est désormais ouvert à tous les électeurs, de droit. Cette modification n'est pas liée à l'épidémie et est pérenne. Pour le prochain scrutin – et pour la dernière fois – le mandant et le mandataire ont encore l'obligation d'être inscrits dans la même commune.

**Nombre de procurations par mandataire** : la règle générale ne change pas sur le nombre de procurations que peut porter un mandataire : elle peut être au maximum de deux (une établie en France et une à l'étranger ou deux établies à l'étranger). **Mais pour le prochain scrutin uniquement**, une dérogation est permise par la loi : chaque mandataire peut disposer de deux procurations établies en France. Il s'agit, en période d'épidémie, de permettre une participation plus importante.

**La procuration dématérialisée** : Grande nouveauté de cette année, mise en place officiellement depuis le 6 avril : une partie de la procédure d'établissement de la procuration est dématérialisée. Le mandant peut remplir une demande de procuration sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr). Une fois le formulaire rempli sur le site, il reçoit un numéro d'enregistrement, et doit ensuite se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie (dans n'importe quelle commune), avec son numéro d'enregistrement, pour faire vérifier son identité. Cette étape franchie, la demande est automatiquement envoyée à la mairie de la commune d'inscription du mandant. Les services de la mairie devront alors vérifier que le mandant et le mandataire sont bien inscrits dans la commune et que ce dernier ne dépasse pas le nombre de procurations maximal autorisé.

Les procurations faites au moyen de formulaires papier prévus à cet effet demeurent néanmoins toujours valables.

# Zoom d'actualité : COVID 19

Cette année, plus que l'année dernière, notre village a été touché directement par la maladie.

## RAPPEL DES GESTES BARRIERES

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**COVID-19**

**SI JE SUIS MALADE, JE RESTE À LA MAISON**

- Si j'ai de la fièvre le matin (38°C), je reste chez moi.
- Si je ne me sens pas bien en classe, je prévient mon professeur.
- J'attends que mes parents viennent me chercher et je porte un masque.
- Je reste chez moi jusqu'à ce que je sois guéri.

**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS** **0 800 130 000** (appel gratuit)

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** **Santé publique France**

**INFORMATION CORONAVIRUS** **COVID-19**

**PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES**

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire

**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS** **0 800 130 000** (appel gratuit)

## VOUS ETES COVID QUE FAIRE

**Coronavirus Covid-19 – Module eCovid**

Votre médecin évoque ou a confirmé une infection par le COVID-19 et votre prise en charge ne nécessite pas d'hospitalisation à ce jour.

Pour un suivi à domicile sécurisant, utilisez **TERRÉSANTÉ**

✓ J'appelle la plateforme **ODYSSEE**  
**Tél : 06 14 61 38 83 ou 01 30 94 03 68**  
7/7j de 8h à 20h  
ou par courriel à [parcoursplusco@association-odyssee.fr](mailto:parcoursplusco@association-odyssee.fr)  
Votre dossier sera créé.  
Je transmets les coordonnées de mon médecin

✓ Je me connecte à l'application sur mon ordinateur ou mon smartphone

- Via [www.terr-esante.fr/patients](http://www.terr-esante.fr/patients)
- ou en téléchargement sur les stores d'application
- ou avec les QR codes ci-contre.

✓ Je note mes critères de surveillance.  
L'équipe soignante en charge de la télésurveillance analyse vos réponses et vous recontacte si besoin.

**Pour me protéger et protéger les autres**

Durant au moins 14 jours à partir du premier jour de l'apparition des symptômes

✓ **VOUS DEVEZ RESTER À VOTRE DOMICILE**




- N'allez pas travailler (votre médecin vous fait un arrêt de travail)
- Ne vous rendez pas dans les lieux publics
- N'allez pas autant que possible faire vos courses vous-même
- Ne fréquentez pas des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...)
- Si une sortie est indispensable, portez un masque chirurgical

✓ **APPLIQUEZ LES MESURES SUIVANTES**

- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en contact avec vos proches
- Le masque doit être porté par vous ; il n'y a pas d'intérêt à ce que votre entourage dans le même domicile en porte un
- Lavez-vous les mains régulièrement (ou utilisez une solution hydroalcoolique), idéalement toutes les heures
- Ne rentrez pas en contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- Aérez régulièrement votre domicile

Pour toute question concernant le coronavirus  
**Gouvernement.fr/info-coronavirus**



Coronavirus Covid-19	Comment vous surveiller ?
<p><b>Prendre sa température</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réservez votre thermomètre à votre seul usage et suivez les instructions d'utilisation du fabricant.</li> <li>• En cas de prise à l'oreille, assurez-vous de l'absence de bouchon de cérumen afin que l'appareil soit au contact de votre tympan ; éventuellement vérifiez dans l'autre oreille.</li> </ul> <p><b>Prendre votre fréquence cardiaque / son pouls</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tendre le poignet - la face intérieure (avec les vaisseaux sanguins) tournée vers vous.</li> <li>• Avec l'index et le majeur, appuyer sur les vaisseaux.</li> <li>• Pendant 30 secondes, compter les pulsations, puis multiplier par deux pour obtenir le chiffre de référence.</li> <li>• Au repos, la fourchette pour un adulte est située entre 50 et 100 pulsations.</li> </ul>  <p><b>Prendre votre fréquence respiratoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poser votre main sur le thorax au repos</li> <li>• Respirer calmement</li> <li>• Pendant une minute compter le nombre de soulèvements de votre thorax = fréquence respiratoire</li> </ul> 	<p><b>Questions auxquelles vous devez répondre chaque jour</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre température  __  °C</li> <li>• Votre fréquence cardiaque  __  pulsation par minute</li> <li>• Votre fréquence respiratoire  __  inspirations par minute</li> <li>• Avez-vous des frissons ? <span style="float: right;">Oui Non</span> <small>(sensation de froid accompagnée de tremblements)</small></li> <li>• Avez-vous eu un malaise dans les 24 dernières heures ? <span style="float: right;">Oui Non</span></li> <li>• Comment évaluez-vous votre toux ?  __  0 à 4 <small>(0 pas de toux, 4 toux invalidante)</small></li> <li>• Comment évaluez-vous votre gêne respiratoire ?  __  0 à 4 <small>(0 respiration normale, 4 gêne maximale)</small></li> <li>• Vous sentez-vous capable de continuer à respecter les conditions de confinement ? <span style="float: right;">Oui Non</span></li> </ul> <p><b>Suivi médical :</b> les conditions d'organisation de ce suivi et de sa fréquence sont décidées par votre médecin lors de la consultation initiale. En fonction de votre état, ce suivi peut être réalisé en présentiel, en téléconsultation, ou par téléphone. Soyez particulièrement vigilant à la fin de la première semaine : n'hésitez pas à l'appeler.</p> <p><b>Votre médecin peut vous prescrire un télé-suivi par un infirmier pour vous accompagner.</b></p> <hr/> <p style="text-align: center;">Pour toute question concernant le coronavirus</p> <p style="text-align: center;"><b>Gouvernement.fr/info-coronavirus</b></p> <p style="text-align: center;">0 800 130 000 (appel gratuit)</p> <p style="text-align: center;"><b>En cas d'aggravation de votre état de santé, composez le 15</b></p>
	



Ou investissez si vous le pouvez dans un Oxygéno-mètre

Mesure la quantité d'oxygène dans votre sang et votre fréquence cardiaque. Ceci au moyen d'un clip pour le doigt.

Privilégiez ceux qui sont munis d'une application de suivi historisé de vos résultats (à partir de 20 euros).

## INCIDENCES SUR NOTRE COMMUNE

### Exemple vécu en Mars

La crise sanitaire a obligé la Commune à s'adapter souvent et rapidement.

La séparation des groupes par classe s'est appliquée aussi à la cantine. Il nous a fallu renforcer les équipes encadrant les déplacements entre l'école et la salle polyvalente. Ainsi des bénévoles ont apporté leur aide au personnel communal, merci à eux. Il a fallu aussi changer l'organisation des tables et s'adapter au fait que les âges n'étaient plus mixés, ce qui apporte son lot de difficultés.

Nous avons également suivi de près les instructions concernant la piscine et la gestion du transport, qui est de la responsabilité de la commune.

Des cas avérés de Covid 19 se sont produits à l'école et une grande partie du personnel communal a été isolée du 4 au 9 Mars nous obligeant à annuler le périscolaire les 8 et 9 Mars et à l'organiser tant bien que mal grâce à la mobilisation des élus et à l'aide bénévole de concitoyens. Et on peut vous le dire : organiser cantine et garderie, c'est du sport ! Et nous voulons ici rendre hommage au personnel de la commune.

Communiqué de presse 

# Covid-19 : déploiement progressif des tests salivaires PCR dans les écoles primaires

1 mars 2021 f in t e p



A partir du 1<sup>er</sup> mars, les rectorats de Paris, Créteil, Versailles et l'ARS d'Île-de-France, lancent, en lien avec les laboratoires de biologie médicale franciliens, l'Assurance maladie et les collectivités locales concernées, les campagnes de dépistage de la Covid-19 par tests salivaires PCR en milieu scolaire. Sont ciblées en priorité les écoles maternelles et élémentaires.

Mise en place de ce dispositif le 26 mars 2021 pour Jumeauville, après l'identification du centre de tests.

La campagne prévue le 2 avril a été reportée à la rentrée des vacances le 30 avril 2021.

Les éléments demandés et la procédure étaient les suivants :

**Formulaire de renseignements et de consentement pour la réalisation d'un examen de dépistage de la Covid-19 utilisant les tests sur prélèvement salivaire pour une personne mineure**

Votre enfant devra se présenter au test de dépistage avec :

1. Ce formulaire complété ;
2. Une copie de la carte Vitale ou une copie de l'attestation de droits à la sécurité sociale

**NOM DE L'ECOLE :** .....

Informations d'identité du mineur :

N° de sécurité sociale (15 chiffres avec la clef) : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Classe : .....

N° téléphone mobile du ou des parents : .....

Et/ou .....

N° Téléphone fixe des parents : .....

Courriel des parents : .....

Le résultat du test de l'enfant mineur sera communiqué aux parents.  
La mention du téléphone mobile et du courriel des parents est essentielle pour permettre l'envoi des résultats du test par le système d'information national SI-DEP.

**Recueil du consentement des titulaires de l'autorité parentale :**

Le/ les parent(s) ou responsables légaux de l'élève, après avoir pris connaissance des informations présentées par l'éducation nationale, consent(ent) à la réalisation du test salivaire sur leur enfant.

Oui  Non

Dans l'hypothèse où les deux parents sont titulaires de l'autorité parentale, le formulaire peut être signé par un seul d'entre eux, le parent signataire garantissant que le second titulaire de l'autorité parentale consent également à la réalisation du test de dépistage sur son enfant.

Signature




## Dépistage Covid-19

# Comment se déroule un test salivaire ?

 30m

**1. Je suis à jeun 30 minutes avant le prélèvement** (pas de boissons, d'aliments, de tabac ni de vapotage)



**2. Je confirme mes informations personnelles** (identité et coordonnées) et je remets un formulaire de consentement (pour les mineurs)



**3. Je me lave les mains avec du gel hydro-alcoolique**

 30s

**4. Je salive plusieurs fois pendant 30 secondes, bouche fermée, sans me racler la gorge**



**5. Je dépose, sans cracher, au moins 2 ml de salive dans le tube prévu à cet effet et je me lave à nouveau les mains avec du gel hydro-alcoolique**



**6. Mon prélèvement est envoyé dans un tube étiqueté à un laboratoire pour y être analysé**

 24/48h

**7. Les résultats de mon test me sont envoyés par mail ou par sms sous 24h à 48h**

## QUELQUES INFORMATIONS SUR NOTRE VILLAGE

Une source d'informations intéressantes fournies par l'Observatoire Régional de la Santé :

<https://www.ors-idf.org/>

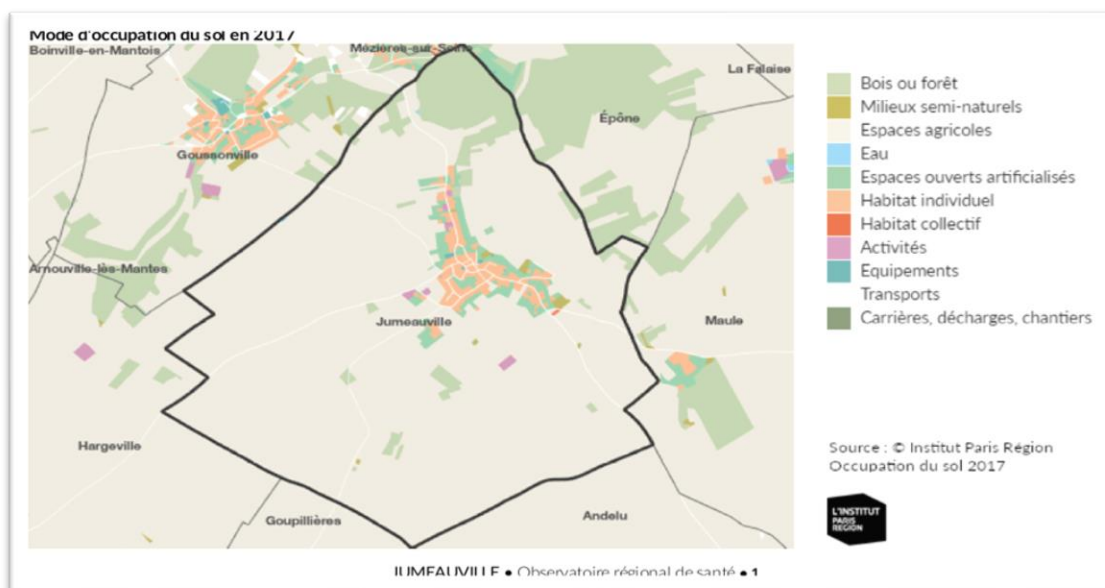
### Profils socio-sanitaires des communes

Ces profils permettent de visualiser les principaux chiffres clés et cartographies, éléments d'analyses et enjeux sanitaires pour chacune des 1 287 communes franciliennes.

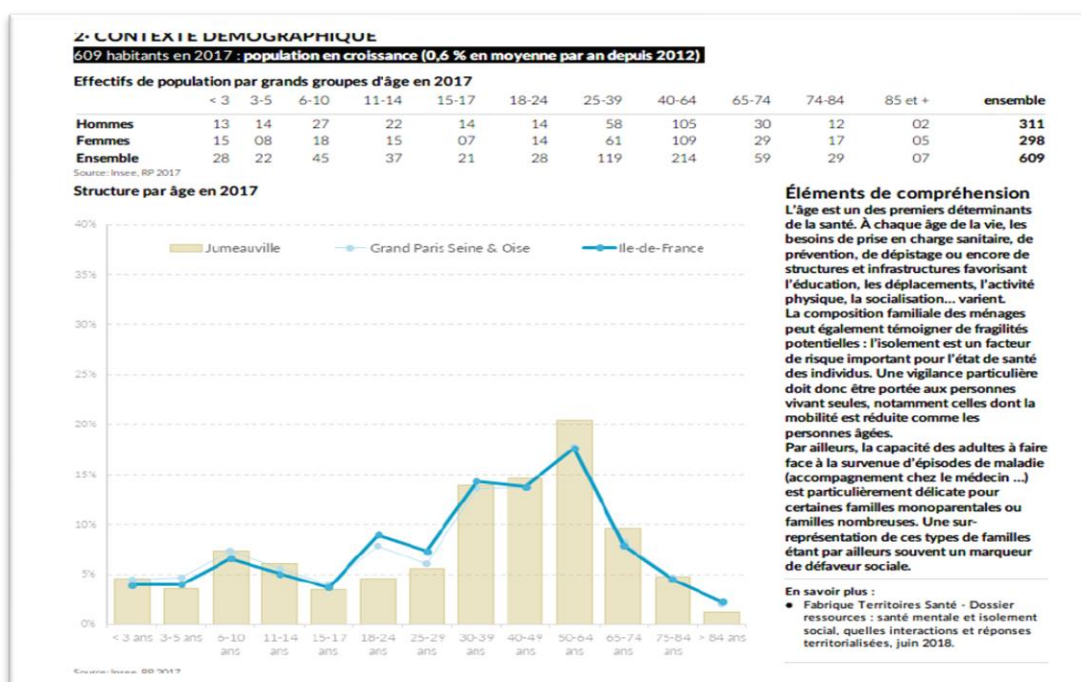
Ils offrent un panorama des connaissances essentielles nécessaires à l'élaboration de diagnostics sanitaires partagés à un niveau local, véritable enjeu de démocratie sanitaire locale.

Ces profils ont été développés par l'Observatoire régional de santé (ORS) et l'Institut Paris Région à la demande de l'Agence régionale de santé (ARS) et en partenariat avec le Conseil régional.

Mode d'occupation des sols (données 2017)



### Contexte démographique 609 habitants en 2017

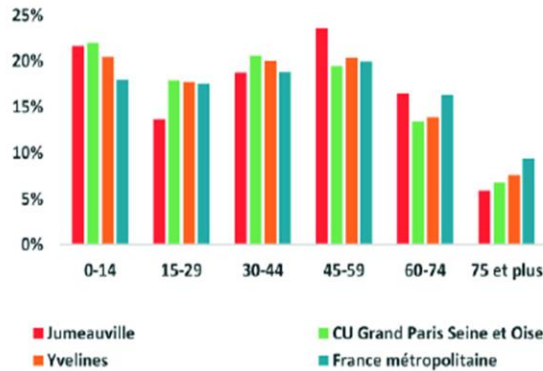




167

Le nombre de moins de 18 ans vivant dans la commune, contre 146 en 2007

### POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE



22% de la population a moins de 14 ans pour Jumeauville.

Source : INSEE 2017



130

Le nombre de retraités pour Jumeauville, contre 120 en 2007, soit une évolution de 9% en dix ans

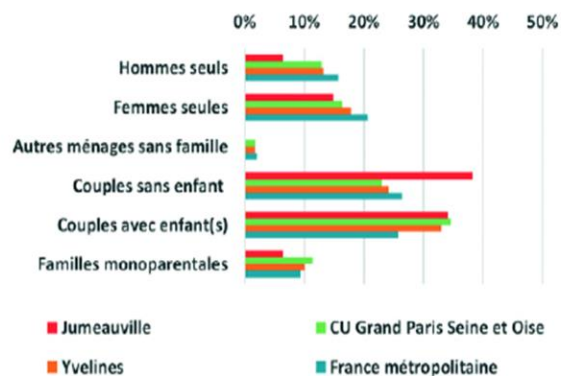
### Structure familiale



95

Le nombre de familles avec enfant(s) pour Jumeauville, soit 40% des ménages de la commune

### RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR TYPE



6% des ménages de la commune sont des familles monoparentales.

Source : INSEE 2017



11

Le nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules à leur domicile dans la commune

# Education et Petite Enfance

## RAPPEL DES VACANCES SCOLAIRES

Jumeauville est en Zone C

RÉSUMÉ DU CALENDRIER DES VACANCES 2020-2021				
<b>DATE DE LA RENTREE</b>	mardi 1er septembre 2020			
<b>VACANCES DE LA TOUSSAINT</b>	Fin des cours : samedi 17 octobre Reprise : lundi 2 novembre			
<b>VACANCES DE NOEL</b>	Fin des cours : samedi 19 décembre Reprise : lundi 4 janvier			
<b>VACANCES DE FEVRIER</b>	Fin des cours :	6 février	20 février	13 février
	Reprise :	22 février	8 mars	1er mars
<b>VACANCES DE PRINTEMPS</b>	Fin des cours :	10 avril	24 avril	17 avril
	Reprise :	26 avril	10 mai	3 mai
<b>VACANCES D'ETE</b>	Fin des cours : mardi 6 juillet 2021			

Calendrier Scolaire 2021-2022			
	Zone A	Zone B	Zone C
<b>Rentrée Scolaire 2021</b>	2 septembre 2021 (la rentrée des enseignants est le 1 <sup>er</sup> septembre 2021)		
<b>Vacances TOUSSAINT 2021</b>	23 octobre 2021 ↓ 8 novembre 2021		
<b>Vacances NOËL 2021</b>	18 décembre 2021 ↓ 3 janvier 2022		
<b>Vacances HIVER 2022</b>	12 février 2022 ↓ 28 février 2022	5 février 2022 ↓ 21 février 2022	19 février 2022 ↓ 7 mars 2022
<b>Vacances PRINTEMPS 2022</b>	16 avril 2022 ↓ 2 mai 2022	9 avril 2022 ↓ 25 avril 2022	23 avril 2022 ↓ 9 mai 2022
<b>Pont ASCENSION 2022</b>	26 mai 2022 ↓ 29 mai 2022		
<b>Vacances ÉTÉ 2022</b>	7 juillet 2022		

## VIE SCOLAIRE

### La balade

Les mesures sanitaires n'autorisent pas les sorties scolaires. Et pourtant, grâce à l'imagination et à l'esprit pratique de l'institutrice, mais aussi à notre belle région, les élèves de CE2-CM2 ont fait une activité originale au mois de Mars.



Ils sont partis à pied à la découverte de la vie sauvage

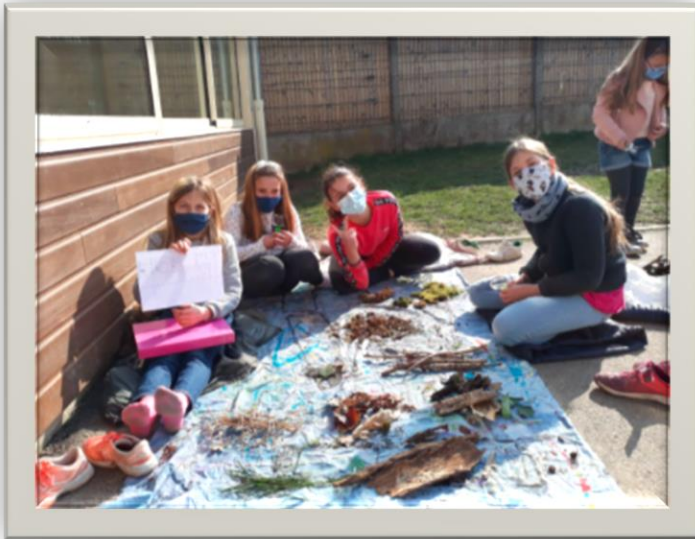


Une petite montée de la rue de l'église et c'est parti pour la découverte de la forêt.



Par petits groupes, ils se sont attelés à rassembler les produits de la forêt.





Cette activité a été fort appréciée des enfants et des parents qui ont témoigné d'un retour très positif de leurs enfants.

### Les inscriptions pour les nouveaux élèves à la rentrée de 2021

Nous préparons déjà la rentrée scolaire 2021.

Les inscriptions des nouveaux arrivants doivent se faire de préférence avant le 31 mai précédant la rentrée scolaire. En voici la démarche :

- 1) Prendre contact avec la mairie afin de convenir d'un rendez-vous,
- 2) Le jour du rendez-vous, vous rendre en mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant. Vous y remplirez une demande d'inscription scolaire (document pour la commune) disponible en téléchargement sur le site de la mairie ([www.mairie-jumeauville.fr](http://www.mairie-jumeauville.fr) section Ecole Maternelle et Élémentaire puis « Les Inscriptions »),
- 3) Emporter le document intitulé « fiche de renseignements » à destination de l'école que vous pourrez remplir par la suite et déposer dans la boîte aux lettres de l'école (64 Grande Rue),
- 4) La directrice de l'école prendra alors rapidement contact avec vous afin de vous fournir les renseignements nécessaires à la rentrée de Septembre.

## LES MATINEES D'ÉVEIL

Ces activités s'adressent aux enfants de Jumeauville et aux enfants accueillis par les assistantes maternelles de Jumeauville.

Les séances de motricité ont lieu les mardis dans la salle polyvalente. Les enfants peuvent évoluer dans un espace adapté et sécurisé. C'est le moment pour eux d'expérimenter : marcher, sauter, glisser, escalader, ramper, ...

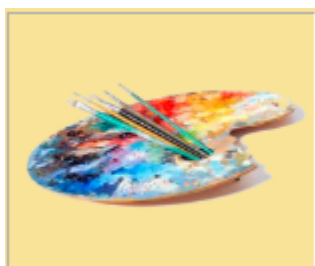
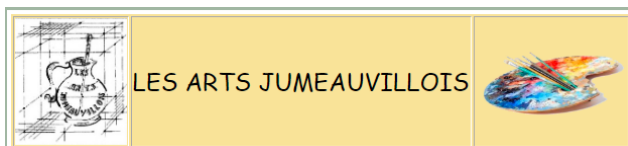


Les ateliers d'éveil ont lieu les vendredis, les enfants partagent un moment de jeux (nous avons installé des coins « cuisine », « marchande », « garage », « bébés » ...). Nous faisons aussi des activités manuelles peinture, playmaïs, collage, pâte à modeler...





## LES ARTS JUMEAUULLOIS



Bonjour à tous,

Compte tenu des contraintes engendrées par l'épidémie du COVID 19

Il n'a pas été possible de reprendre les activités à la rentrée 2020.

Les ARTS Jumeauillois ouvriront l'atelier de peinture dès que la situation le permettra avec toutes les règles sanitaires.

Nous organiserons dans les prochaines semaines, s'il n'y a pas de re-confinement des sorties peinture : en petit groupe d'adhérents masqués ! et si la météo est favorable.

Présidente :  
Monique Beslon  
01 30 93 96 43

Trésorière :  
Simone Giraud

Secrétaire :  
Evelyne Drouin

La composition du nouveau Bureau est la suivante :

Présidente, Madame Beslon Monique

Secrétaire, Madame Drouin Evelyne

Trésorière, Madame Giraud Simone

Nous restons à votre disposition pour toutes informations concernant la Section.

## L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS

Le contexte sanitaire a fortement écourté notre planning en fermant nos portes de mars à septembre 2020.

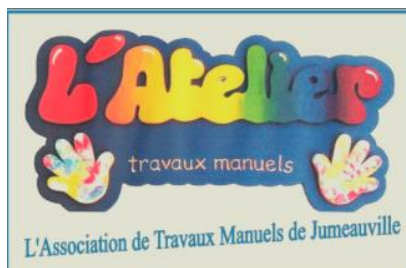
Le 8 septembre, nous avons pu ouvrir l'Atelier pour la saison 2020-2021 et étions toutes très contentes de reprendre nos activités ensemble.

Mais, notre bonheur était de courte durée car mi-octobre nous avons refermé nos portes, pour 3 mois et demi.

Depuis le 1<sup>er</sup> février, petit espoir, nous avons repris nos activités manuelles l'après-midi. Quel bonheur de se retrouver !

La reprise s'est faite avec tous les gestes barrières nécessaires et nous espérons que nos rendez-vous hebdomadaires pourront continuer et que nous pourrons bientôt ouvrir le soir également, pour celles qui ne sont pas disponibles dans journée.

Voici quelques photos des réalisations des filles de l'Atelier.



Présidente :  
Carina Philippe  
06 70 80 22 57  
Secrétaire :  
Nathalie Cabanillas  
06 89 56 73 59  
Trésorière :  
Coralie Biville  
06 63 79 65 28

Mail

[latelierdejumeauville@yahoo.fr](mailto:latelierdejumeauville@yahoo.fr)

Plus d'infos sur le site internet  
[www.mairie-jumeauville.fr](http://www.mairie-jumeauville.fr)

(Jumeauville Loisirs – Atelier)



## LA BIBLIOTHEQUE

Mercredi matin (sauf vacances scolaires)  
De 10h30 à 12h

Vous trouverez des livres pour enfants, des romans pour les jeunes ainsi que pour les collégiens, des romans pour adultes, des bandes dessinées, des mangas et bien d'autres encore.

Le tarif est de 25 € par an pour une famille, ou 15 € pour un adulte et 8 € pour un enfant.

La bibliothèque fonctionne en prenant les mesures sanitaires nécessaires. C'est-à-dire, le masque à partir de 6 ans et le gel.

Les visites à la bibliothèque se font sur rendez-vous grâce à Doodle. Un message est envoyé en fin de semaine.

Un café littéraire a également eu lieu un dimanche après-midi pour 6 participantes. Un autre suivra prochainement. Il suffit d'être adhérent pour y participer (Échanges sur nos lectures).

Nous continuerons avec ce fonctionnement encore quelques temps.

Merci aux adhérents de continuer à faire vivre la bibliothèque en ces temps difficiles.

Nouvelle décoration à la bibliothèque....



Présidente :  
Elisabeth Fèvre  
Trésorière :  
Amélie Cholet  
Trésorière Adjointe :  
Stéphanie Masson  
Secrétaire :  
Valérie Michel  
Secrétaire Adjointe :  
Françoise Svensson

Mail  
[jhalivres@gmail.com](mailto:jhalivres@gmail.com)

Contact  
Elisabeth FEVRE  
07 86 38 85 87



## FETES ET ANIMATIONS

La situation sanitaire nous oblige à nous réorganiser et à innover, et c'est grâce aux remarques et aux idées que vous nous faites parvenir que nous y arrivons !

Nous avons participé pour la première fois à un spectacle virtuel « **Connexions** » d'**Eric Antoine**. Cela s'est passé **samedi 27 mars** dans nos salons.



Présidente :  
Stéphanie Angoulvent  
06 81 71 26 45  
Mail  
[angoulvent@laposte.net](mailto:angoulvent@laposte.net)

Secrétaire :  
Nathalie Cabanillas  
06 89 56 73 59

Trésorier :  
Ronan Delaune  
06 64 64 74 85

Nous avons déposé une demande d'autorisation pour organiser une **brocante sans restauration le dimanche 30 mai**. Cela nous permettrait de renouer avec cette manifestation, très importante pour nous, sans prendre trop de risques.

L'autorisation dépendra de l'évolution de la situation sanitaire et des possibilités d'appliquer les protocoles sanitaires nécessaires.

Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure sur le site de la mairie, rubrique « fêtes et animations ».

En attendant de vous retrouver pour de nouvelles manifestations, prenez soin de vous !

## GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE

### SECTION GYMNASTIQUE :

Les adhérentes sont au nombre de 9 (adultes). Les cours sont variés et se déroulent tous les lundis de 20h à 21h en visio avec notre prof de sport, Kelly. Tous les muscles sont mis à contribution avec les différents exercices qu'elle nous propose chaque semaine. Comme les cours ne se passent plus, pour l'instant, en salle, nous ne pouvons utiliser les élastiques, les disques, les poids, les ballons, donc nous utilisons d'autres choses comme une chaise, un balai, une bouteille de 1.5 l, un coussin, ... Notre prof regorge d'imagination pour nous faire travailler. Ces exercices sont du renforcement musculaire et peuvent être répétés chez vous.

Nous souhaitons remercier nos adhérentes pour leur rigueur, leur bonne humeur et leur persévérance ainsi que notre professeur Kelly pour son implication et son dynamisme.

**Cotisation annuelle : 110 €**

### **Covid-19 :**

Suite à cette crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an, les cours ne peuvent plus être pratiqués dans la salle des fêtes. Malgré la mise en place de la visio, nous avons perdu, pour cette saison 2020-2021, la moitié de nos adhérentes ce que nous regrettons. Par contre, grâce à ce moyen numérique, nous avons réussi à garder le contact avec notre prof et notre petit groupe d'adhérentes et pouvons continuer notre pratique du sport et échanger entre nous en espérant pouvoir bientôt toutes nous retrouver lorsque ce cauchemar sera terminé.

### **Informations complémentaires :**

Toujours en raison de la crise sanitaire, les stages de danse n'ont pu être réalisés cette année mais, si nous avons les autorisations pour la rentrée 2021-2022, nous essaierons d'en organiser dans les mois à venir.

Pour vous tenir informés de nos activités, vous pouvez nous contacter soit par téléphone, soit vous rendre sur le site internet ou suivre l'actualité sur Facebook :

[www.mairie-jumeauville.fr](http://www.mairie-jumeauville.fr) et consulter l'agenda ou notre page dans « Associations Jumeauville Loisirs - rubrique : Gymnastique »

*Facebook : Jumeauville AZ*

Ces stages que nous organisons permettent de varier les plaisirs et de faire connaître notre section.



Présidente :  
Catherine Fialaire  
06 38 43 42 33  
Trésorière :  
Lydie Duarte-Cop  
06 24 74 23 89  
Secrétaire :  
poste vacant



Présidente :  
Elisabeth Fèvre  
07 86 38 85 87

Vice-président :  
Jean Claude Langlois

Trésorière :  
Carina Philippe  
06 70 80 22 57

Secrétaire :  
Nathalie Cabanillas  
06 89 56 73 59

Mail : [jhalivres@gmail.com](mailto:jhalivres@gmail.com)

**NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE  
VOUS !!!**

N'hésitez pas à nous contacter  
soit par mail

[jhalivres@gmail.com](mailto:jhalivres@gmail.com) ou par  
téléphone

Babeth : 07 86 38 85 87

Carina : 06 70 80 22 57

Nathalie : 06 89 56 73 59

## JUMEAUVILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI



### Les fêtes à Jumeauville,

Voilà un sujet sur lequel nous aimerions avoir plus de renseignements. Il y a les événements réalisés par Fêtes et Animations, avant eux par le Comité des Fêtes, que nous avons tous en mémoire, et jusque dans les années 70 environ, il y avait la fête au village tous les étés, avec des manèges, des jeux, un bal...

Avant la 2<sup>de</sup> guerre mondiale, il y avait aussi une fête pour le Carnaval, une fête pour Pâques, une fête l'été et une pour la Ste Barbe (pompiers)....

Donc, pour garder trace de toutes ces manifestations, (de 1900 à aujourd'hui), nous avons besoin de vos souvenirs (des souvenirs de vos parents ou grands-parents), des photos...

Contactez-nous, c'est important.

### Nos pages Facebook et Instagram

N'oubliez pas, vous pouvez nous suivre et poster vos photos si vous le souhaitez sur nos pages Facebook et Instagram. Régulièrement vous pourrez y trouver des photos anciennes, la semaine des dictons, ce qu'il se passait il y a 100 ans ce jour-là, ce mois-là, des anecdotes, des blagues parues dans des journaux de l'époque...



Merci

## DANSE ORIENTALE

### Jumo Danse Orientale

Présidente :  
Serena Gustarimac  
Secrétaire :  
Virginie Camax  
[vcamax@gmail.com](mailto:vcamax@gmail.com)

Trésorière :  
Marion Trochet  
[wyllann@gmail.com](mailto:wyllann@gmail.com)

Information réservation au  
06 78 30 20 40

**DANSE ORIENTALE EGYPTIENNE**

**MARDI : COURS ADULTES 20H00 - 21H00**  
**MERCREDI : COURS BABY 16H45 - 17H15**  
**COURS ENFANTS 17H15 - 18H00**  
**COURS ADOS 18H00 - 19H00**

Salle des fêtes de Jumeauville  
Cours d'essai gratuit  
Séverine : 06.78.30.20.40  
Voiledorientsherine@gmail.com

*En raison de la crise sanitaire actuelle nous faisons une année blanche et ne réaliserons pas de spectacle fin juin cependant si la situation se débloquait rapidement nous reprendrons les cours.*

*Si tel n'était pas le cas ce ne sera que partie remise et nous vous attendrons dès la rentrée de septembre 2021.*

*Séverine*



体術

TAI JITSU

Présidente :  
Marion Trochet  
[wyllann@gmail.com](mailto:wyllann@gmail.com)

Trésorier :  
Eric Lereculey  
[elereculey@gmail.com](mailto:elereculey@gmail.com)

Secrétaire :  
poste vacant

TEMPO



*Violon*

TEMPO



*Guitare*

Président :  
Pierre-Alain Guilbert  
[peage92@hotmail.com](mailto:peage92@hotmail.com)

Secrétaire :  
poste vacant

Trésorier :  
Laurent Galtié  
[laurentgaltie@yahoo.fr](mailto:laurentgaltie@yahoo.fr)



*Batterie*



## TENNIS

Malgré un contexte particulier, les cours se poursuivent, en respectant les gestes barrières.

Cette année un septième groupe a pu être créé.

Même la neige ne nous fait pas peur.



Cette année, nous avons 66 adhérents (31 enfants et 35 adultes).  
Merci à vous d'être toujours aussi nombreux et fidèles.

Président :  
Patrick Chabrilat  
Trésorier :  
Anthony Duval  
Trésorier Adjoint :  
Laurent Cabanillas  
Secrétaire :  
Alexandre Robert  
Secrétaire Adjoint :  
Bruno Javary

Contact :  
Patrick Chabrilat  
38 grande rue  
06 87 18 85 11  
[jumeauville-tennis@orange.fr](mailto:jumeauville-tennis@orange.fr)  
[chabrilatpatrick2@gmail.com](mailto:chabrilatpatrick2@gmail.com)

### Côté travaux :

Notre tentative de rehausser le grillage n'a pas abouti. Nous avons d'autres projets en étude.

Un premier démoussage a été effectué afin que les conditions de jeux soient plus agréables et plus sécurisantes.

Nous avons pu ajouter un éclairage solaire en bas de l'escalier pour faciliter l'arrivée au terrain et accéder aux portes pour récupérer le matériel et au tableau de réservation.



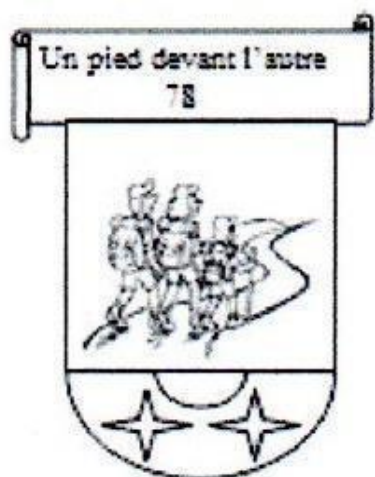
Dès que les conditions le permettront, nous reprendrons notre rythme d'activités festives autour d'un bon BBQ.

### Et au bureau ...

Afin de pouvoir assurer le rythme, le groupe s'est renforcé.  
Laurent Cabanillas et Bruno Javary nous ont rejoints et occupent les fonctions respectives de trésorier adjoint et de secrétaire adjoint.

Le bureau vous remercie et espère vous revoir le plus vite possible dans des conditions habituelles.

## UN PIED DEVANT L'AUTRE 78



Un Pied Devant L'Autre 78  
97 Grande Rue 78580  
Jumeauville

Présidente :  
Isabelle Schmitt  
06 89 46 65 45  
[jumeauville.rando@gmail.fr](mailto:jumeauville.rando@gmail.fr)

Secrétaire :  
François Massy  
06 11 01 37 48

Fidèles à leur devise, arpentant la Nature,  
Un Pied Devant l'Autre, ils s'extasient.  
Beaucoup de projets sont en culture  
Marcher et découvrir fait oublier les soucis.

Seulement, quand ce siècle vingt-et-unième  
Entama la fin de son premier quint  
L'Humanité, dans le ronron de son antienne,  
Découvrit subitement un impérial pépin.

Ce dernier, ceint de sa couronne,  
Venant de l'Empire du Milieu  
Voulut le malheur des hommes  
Plantant dans leur corps un pieu.

Pour pouvoir mieux s'en prémunir  
Les hommes n'eurent pas d'autre choix :  
Redécouvrant leur passé, pour l'avenir  
Ils se tinrent sur leur quant-à-soi.

Ainsi, on ne vit plus d'amis en vadrouille  
Découvrant de nouvelles aventures.  
Seulement des solitaires en patrouille  
Soucieux de préserver leur nature.

Adieu les photos et les joyeuses balades  
Les pauses revigorantes sur la mousse  
On oublie les interminables palabres  
Ainsi que le petit bonhomme en mousse.

Encouragés par les édiles et leur échevin  
Ils espèrent la fin de cette misère  
Et aspirant à de meilleurs lendemains  
Ils vont repartir avec un plus grand entrain.

*François Massy*

*L'Association remercie la Municipalité pour la subvention qu'elle lui a attribuée.*

# Développement local

## GRAND PARIS SEINE & OISE GPS&O

GPS&O est une collectivité territoriale, Communauté urbaine, issue de la fusion de six intercommunalités du Nord des Yvelines, elle a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Nous vous avons présenté le territoire dans le bulletin N°2 de 2020.

## DES COMMISSIONS

### Les commissions



#### Commission Environnement durable et services urbains

La commission environnement durable et services urbains, animée par Yann Perron, Maire de Gargenville, vise à définir et assurer la mise en place de la stratégie communautaire relative aux compétences Environnement durable et Services urbains : les principales études concernant le premier volet portent sur l'évaluation environnementale du PLUi, le Plan climat, le schéma de continuités écologiques, la Charte paysagère et agricole.

Les Services urbains regroupent :

- ◆ L'eau potable (organisation de la compétence, devenir des syndicats intercommunaux, prix de l'eau),
- ◆ Le prix et la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés,
- ◆ L'assainissement.

4 Vice-Présidents et 1 conseiller délégué assurent le portage politique et la représentation de l'exécutif GPS&O, contribuant à la définition d'une politique environnementale à l'échelle du territoire.

**Rôle :** Sur la partie non délibérative, la commission est un lieu de présentation et d'échanges sur les rapports annuels, les budgets annexes relevant de sa compétence (eau potable, assainissement).

La commission émet des avis sur les documents et dispositifs opérationnels :

- ◆ Conventions avec les concessionnaires,
- ◆ Approbation de contrats de concession,
- ◆ Approbation de contrats de délégation de service public.

**Président** : Yann Perron

**Membres Titulaires** : Gérard Béguin / Alain Bertrand / Albert Bischerour / Jean-Claude Bréard / Franck Fontaine / Lydie Grimaud / Jean-Luc Gris / Christine Guidecoq / Edwige Hervieux / Véronique Houllier / Marc Jammet / Thierry Jorel / Sophie Kerignard / **Jean-Claude Langlois** / Gilles Lécole / Lionel Lemarie / Anne-Marie Malais / Didier Martinez / Djamel Nedjar / Christophe Nicolas / Yann Perron / Fabrice Pourche / Charles Prelot / Lionel Wastl.

## Commission Mobilités durables et voiries

La commission mobilités durables et voirie, animée et présidée par Jean-Luc Santini, axe ses travaux sur des questions de proximité compte tenu de ses compétences et évoque les dossiers liés aux futurs aménagements structurants de notre territoire. Deux Vice-Présidents et un Conseiller Délégué assurent le portage politique et la représentation de l'exécutif de GPS&O, contribuant à la définition du projet de territoire.

L'exercice de la compétence voirie est largement travaillée en commission. Dominique Turpin, Maire de Nézel et Conseiller délégué aux espaces publics, prend en compte les remarques et suggestions des membres de la commission, représentants des communes. Ces échanges réguliers sont importants pour le suivi du service rendu aux habitants sur l'ensemble du territoire. C'est aussi le lieu où sont présentés les travaux d'investissement en matière de voirie et d'espaces publics.

En amont des séances du Conseil Communautaire, la commission est appelée à émettre des avis sur les documents et dispositifs opérationnels permettant la mise en œuvre des décisions comme par exemple les conventions de maîtrise d'ouvrage avec nos partenaires (enfouissement de réseaux d'éclairage public, travaux de l'ouvrage d'art supportant l'autoroute A 13 à Buchelay...).

**Compétences** :

- ◆ Transports
- ◆ Voirie
- ◆ Espace public
- ◆ Propreté

**Président** : Jean-Luc Santini

**Membres Titulaires** : Rémy Bouton / Pascal Brusseaux / Amadou Daff / Patrick Dauge / Michèle Debuisser / Dieynaba Diop / Pierre-Yves Dumoulin / Paulette Favrou / Lionel Giraud / Carole Godard / Cédric Guillaume / Stéphane Jeanne / Philippe Jumeaucourt / Karine Kauffmann / Jean-Pierre Laigneau / Jacky Lavigogne / Séverine Le Goff / Christophe Lefranc / Fabrice Lepinte / Ergin Memisoglu / Georges Monnier / Laurent Moutenot / Guy Muller / Gérard Ours-Prisbil / Martine Quignard / Jean-Luc Santini / Jacques Tanguy / Martine Tellier / Fabrice Zuccarelli.

## Commission Aménagement du territoire

La commission aménagement du territoire, animée par Hervé Charnallet, Maire d'Orgeval, vise à assurer une articulation entre les politiques communautaires relatives à l'aménagement du territoire et leur retranscription réglementaire (élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, du Plan Local de l'Habitat, Charte des

espaces publics...). Trois Vice-Présidents et un conseiller délégué assurent le portage politique et la représentation de l'exécutif GPS&O, contribuant à la définition du projet de territoire.

**Rôle :** La commission émet des avis sur les documents et dispositifs opérationnels permettant la mise en œuvre des décisions stratégiques :

- ◆ Conventions de PUP (Projet Urbain Partenarial),
- ◆ Conventions de maîtrise d'ouvrage avec les communes,
- ◆ Subventions aux porteurs de projet dans le cadre de la Politique de la Ville (OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) copropriétés dégradées),
- ◆ Acquisitions ou cessions foncières...

Sur la partie non délibérative, la commission est un lieu de présentation, d'échanges et de débats sur l'état d'avancement des projets d'aménagements, ou sur certaines thématiques relevant spécifiquement des compétences du Bureau communautaire (ex : garanties d'emprunt accordées aux bailleurs sociaux).

#### **Compétences :**

- ◆ Urbanisme
- ◆ Aménagement de l'espace
- ◆ Politique de la ville
- ◆ Insertion
- ◆ Renouvellement urbain
- ◆ Habitat
- ◆ Territoires ruraux

**Président :** Hervé Charnallet

**Membres Titulaires :** Eddie Ait / Laurence Alavi / Serge Ancelot / Cédric Aoun / Catherine Arenou / Nathalie Aujay / Ari Benhacoun / Gaël Callonnec / Hervé Charnallet / Samy Damergy / Papa Waly Danfakha / Annie Debray-Gyrard / Christophe Delrieu / Maryse Di Bernardo / Christel Dubois / Cécile Dumoulin / Sabah El Asri / Khattari El Haimer / Suzanne Jaunet / Latifa Kharja / Isabelle Madec / Joël Mariage / Philippe Mery / Thierry Montangerand / Atika Morillon / Cyril Nauth / Evelyne Placet / Éric Roulot / Luis Sainz / Aline Smaani / Jean-Michel Voyer.

### Commission Attractivité du territoire

La commission développement économique, agriculture, enseignement supérieur, recherche, innovation, sport, tourisme, culture, numérique, projets et grands équipements, animée par Aliou Gassama, vise à élaborer et mettre en place la stratégie communautaire de renforcement de l'attractivité du territoire, tant en termes de services rendus à la population qu'au niveau de l'animation des équipements (culturels, socioculturels, socioéducatifs et sportifs). Six Vice-présidents et un Conseiller délégué assurent le portage politique et la représentation de l'exécutif GPS&O, contribuant à la définition du projet de territoire.

En amont des séances du Conseil communautaire, la commission est appelée à émettre des avis sur les documents et dispositifs opérationnels permettant la mise en œuvre des décisions stratégiques : partenariat avec les acteurs économiques, associatifs et culturels ainsi qu'avec les forces vives du territoire.

Sur la partie non délibérative, la commission est un lieu de présentation, d'échanges et de débats sur l'état d'avancement des projets ou sur certaines thématiques relevant spécifiquement des compétences du Bureau communautaire.

#### **Compétences :**

- ◆ Développement économique
- ◆ Agriculture
- ◆ Enseignement supérieur
- ◆ Recherche
- ◆ Innovation
- ◆ Sport
- ◆ Tourisme
- ◆ Culture
- ◆ Projet et grands équipements,
- ◆ Numérique
- ◆ Emploi

**Président** : Aliou Gassama

**Membres Titulaires** : Pierre Bédier / Mireille Blondel / Laurent Brosse / Stéphan Champagne / Benoît De Laurens / Sophie de Portes / Fabienne Devèze / Albane Foray-Jeammot / François Garay / Aliou Gassama / Marc Herz / Dominique Josseaume / Honorine Koenig-Filisika / Sébastien Lavancier / Mickaël Littière / François Longeault / Nathalie Martin / Daniel Maurey / Olivier Melsens / Françoise-Guylaine Mery / Patrick Meunier / Bernard Moisan / Jean-Jacques Nicot / Karl Olive / Sabine Olivier / Michèle Foubert / Gaëlle Pelatan / Philippe Pernette / Annette Peulvast-Bergeal / Carole Philippe / Sophie Primas / Innocente Félicité Sathoud / Josiane Simon / Dominique Turpin / Bérengère Voillot.

## Commission Affaires générales

La commission des Finances et des Affaires Générales est présidée par Marc Honoré, Maire d'Achères. Les thématiques abordées sont larges, puisqu'elles recouvrent les finances et donc le budget, le personnel, la vie institutionnelle, les affaires européennes et la coopération territoriale.

Emettre des avis sur la politique et la stratégie financière, fiscale et budgétaire souhaitées par la communauté urbaine en adéquation avec les projets qu'elle porte.

Etudier les subventions versées aux associations, partenaires essentiels de notre tissu économique et social, ainsi que les aides et soutiens financiers aux communes du territoire.

Examiner et discuter la politique sociale, qu'il s'agisse des effectifs, des déroulements de carrières, des primes, de la politique en matière d'insertion, d'apprentissage et ou encore de formation.

Hormis les marchés qui relèvent de la décision souveraine de la Commission d'appel d'offres, sont en fait abordés tous les sujets qui impactent les finances de la communauté.

### **Compétences** :

- ◆ Finances
- ◆ Ressources humaines
- ◆ Vie institutionnelle
- ◆ Affaires européennes
- ◆ Coopération territoriale

**Président** : Marc Honoré

**Membres Titulaires** : Fabien Aufrechter / Philippe Barron / Maurice Boudet / Jean-Christophe Charbit / Pascal Collado / Karine Conte / François Dazelle / Sandrine Dos Santos / Patricia Hamard / Marc Honoré / Michel Lebouc / Ghyslaine Mackowiak / Paul Martinez / Dominique Pierret / Pascal Poyer / Marie-Claude Rebreyend / Jocelyne Reynaud-Leger / Hervé Riou / Jean-Marie Ripart / Cécile Zammit-Popescu.

# Gestes Écolos et Citoyens

## Bien vivre dans notre village

Ce sont de petits gestes au quotidien qui améliorent notre environnement et notre qualité de vie.

### LES GESTES CITOYENS

- ◆ Avant d'acheter, pensez à emprunter à louer et pourquoi pas acheter d'occasion
- ◆ Evitez d'acheter des produits à usage unique
- ◆ Pensez au sac réutilisable
- ◆ Evitez les emballages superflus
- ◆ Entretenez réparez
- ◆ Détournez des objets de leur première fonction (décorez, ...)
- ◆ Donnez, Vendez
- ◆ Passez au compostage

### HORAIRE DE RAMASSAGE EN 2021

ORDURES MÉNAGÈRES : Tous les mercredis après-midi (sortir le matin avant 12h)


DÉCHETS RECYCLABLES : Les vendredis après-midi une semaine sur deux (sortir le matin avant 12h)

DÉCHETS VERTS : Tous les vendredis après-midi une semaine sur deux (sortir le matin avant 12h)



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
V 1	L 1	L 1	J 1	S 1	M 1
S 2	M 2	M 2	V 2	D 2	M 2
D 3	M 3	M 3	S 3	L 3	J 3
L 4	J 4	J 4	D 4	M 4	V 4
M 5	V 5	V 5	L 5	M 5	S 5
M 6	S 6	S 6	M 6	J 6	D 6
J 7	D 7	D 7	M 7	V 7	L 7
V 8	L 8	L 8	J 8	S 8	M 8
S 9	M 9	M 9	V 9	D 9	M 9
D 10	M 10	M 10	S 10	L 10	J 10
L 11	J 11	J 11	D 11	M 11	V 11
M 12	V 12	V 12	L 12	M 12	S 12
M 13	S 13	S 13	M 13	J 13	D 13
J 14	D 14	D 14	M 14	V 14	L 14
V 15	L 15	L 15	J 15	S 15	M 15
S 16	M 16	M 16	V 16	D 16	M 16
D 17	M 17	M 17	S 17	L 17	J 17
L 18	J 18	J 18	D 18	M 18	V 18
M 19	V 19	V 19	L 19	M 19	S 19
M 20	S 20	S 20	M 20	J 20	D 20
J 21	D 21	D 21	M 21	V 21	L 21
V 22	L 22	L 22	J 22	S 22	M 22
S 23	M 23	M 23	V 23	D 23	M 23
D 24	M 24	M 24	S 24	L 24	J 24
L 25	J 25	J 25	D 25	M 25	V 25
M 26	V 26	V 26	L 26	M 26	S 26
M 27	S 27	S 27	M 27	J 27	D 27
J 28	D 28	D 28	M 28	V 28	L 28
V 29	L 29	L 29	J 29	S 29	M 29
S 30	M 30	M 30	V 30	D 30	M 30
D 31		M 31		L 31	

#### PENSE BÊTE


- Ordures ménagères**  
Collecte les mercredis après-midi, sortir les bacs le matin avant 12h
- Emballages recyclables et papiers**  
Collecte les vendredis après-midi toutes les 2 semaines, sortir les bacs le matin avant 12h
- Déchets végétaux**  
Collecte les vendredis après-midi signalés par une puce. Sortir les bacs le matin avant 12h  
Collecte des sapins le 29 janvier
- Collecte les jours fériés
- Encombrants**  
Collecte à domicile sur rendez-vous.  
Infos et conditions sur [gpseo.fr](http://gpseo.fr) et au 0 800 403 640  
Service & appel gratuits  
(N° vert SORTREMA)



**DÉS CHANGEMENTS DANS LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS!**

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
J	1	D	1	M	1	V	1	L	1	M	1
V	2	L	2	J	2	S	2	M	2	J	2
S	3	M	3	V	3	D	3	M	3	V	3
D	4	M	4	S	4	L	4	J	4	S	4
L	5	J	5	D	5	M	5	V	5	D	5
M	6	V	6	L	6	M	6	S	6	L	6
M	7	S	7	M	7	J	7	L	7	M	7
J	8	D	8	J	8	V	8	M	8	J	8
V	9	L	9	M	9	S	9	M	9	J	9
S	10	M	10	V	10	D	10	M	10	V	10
D	11	M	11	S	11	L	11	J	11	S	11
L	12	J	12	D	12	M	12	V	12	D	12
M	13	V	13	L	13	M	13	S	13	L	13
M	14	S	14	M	14	J	14	L	14	M	14
J	15	D	15	M	15	V	15	M	15	M	15
V	16	L	16	J	16	D	16	J	16	J	16
S	17	M	17	V	17	S	17	M	17	V	17
D	18	M	18	S	18	L	18	J	18	S	18
L	19	J	19	D	19	M	19	V	19	D	19
M	20	V	20	L	20	M	20	S	20	L	20
M	21	S	21	M	21	J	21	L	21	M	21
J	22	D	22	M	22	V	22	M	22	M	22
V	23	L	23	J	23	S	23	J	23	J	23
S	24	M	24	V	24	D	24	M	24	V	24
D	25	M	25	S	25	L	25	J	25	S	25
L	26	J	26	D	26	M	26	V	26	D	26
M	27	V	27	L	27	J	27	S	27	L	27
M	28	S	28	M	28	V	28	D	28	M	28
J	29	D	29	M	29	J	29	L	29	M	29
V	30	L	30	V	30	S	30	M	30	J	30
S	31	M	31	J	30	D	31			V	31



**VOTRE BAC EST TROP PETIT OU CASSÉ ?**

CONTACTEZ NOTRE PRESTATAIRE, SULO, AU 0800 10 04 63 (NUMÉRO VERT) OU FAITES VOTRE DEMANDE SUR GPSEO.FR OU SUR LE SITE INTERNET DE VOTRE COMMUNE



**VOS DÉCHÈTERIES**

*Les Closeaux*  
18 rue des Closeaux  
78200 Mantes-la-Jolie  
01 30 94 19 10

*La Vaucouleurs*  
Chemin des Larrons  
78711 Mantes-la-Ville  
01 34 76 01 84

Jours, horaires d'ouverture et modalités de dépôt sur [gpseo.fr](http://gpseo.fr)

La communauté urbaine gère vos déchets et répond à toutes vos questions.  
Infos déchets : 01 30 98 78 14

SUIVEZ-NOUS  

## TRIER C'EST MIEUX

Ces informations sont issues du site de GPS&O.

## Le Plastique


### LE PLASTIQUE

LE SAVIEZ-VOUS ?


Un sac en plastique met entre 100 et 400 ans pour se dégrader dans la nature.

**SE RECYCLENT...**

- > FLACONS DE PRODUITS MÉNAGERS
- > BOUTEILLES OPAQUES OU TRANSPARENTES
- > CUBITAINERS ET BIDONS
- > FLACONS DE TOILETTE ET PRODUITS D'HYGIÈNE



DANS LES BACS ET BORNES À EMBALLAGES RECYCLABLES



SEULS LES BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE SE RECYCLENT

**NE SE RECYCLENT PAS...**

- > POTS ET BARQUETTES
- > SACS ET FILMS
- > BARQUETTES EN PLASTIQUE OU POLYSTYRÈNE
- > EMBALLAGES RIGIDES ET SOUPLES



DANS LES BACS ET BORNES À ORDURES MÉNAGÈRES

**POUR BIEN RECYCLER**

- ▶ En cas de doute, je jette avec les ordures ménagères.
- ▶ Je jette en vrac sans sac.
- ▶ Je n'emboîte pas les emballages les uns dans les autres.
- ▶ Je vide les bouteilles et les flacons de leur contenu sans les laver.
- ▶ Je peux compacter les bouteilles.

 **Quizz**

Lorsqu'ils sont recyclés, les flacons en plastique et les bouteilles transparentes peuvent être transformés en :

- ▶ Aluminium
- ▶ Fibre polaire
- ▶ Brique alimentaire

Régions : Filles polaires. Filles pour emballage dans bouteille pour recyclage sur déchets.



# LE PAPIER ET LE CARTON

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
 CITEO  
Centre national de  
recyclage des papiers et cartons  
 Symbole de Citeo,  
l'organisme gérant  
le recyclage des  
emballages et papiers

**SE RECYCLENT...**

- > TOUS LES PAPIERS : JOURNAUX, REVUES, MAGAZINES, PROSPECTUS, CATALOGUES, COURRIERS ET ENVELOPPES, PAPIERS CADEAUX...
- > EMBALLAGES ET BOÎTES EN CARTON
- > BRIQUES ALIMENTAIRES

BACS ET BORNES  
À EMBALLAGES RECYCLABLES  
ET PAPIERS

**À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE...**

- > GROS CARTONS

BENNES

**NE SE RECYCLENT PAS...**

- > CARTONS SOUILLÉS
- > PAPIERS DE CUISSON
- > ESSUIE-TOUT ET MOUCHOIRS EN PAPIER

DANS LES BACS ET BORNES  
À ORDURES MÉNAGÈRES

**POUR BIEN RECYCLER...**

- ▶ Ne pas comprimer, froisser ou déchirer le papier.
- ▶ Ne pas emboîter les emballages les uns dans les autres.

# LE MÉTAL

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
 ACR  
ACIER RECYCLABLE  
 Symbole pour l'acier recy-  
clable qui indique que le  
produit ou l'emballage est  
constitué d'acier, maté-  
riau qui peut être recyclé

**SE RECYCLENT...**

- > BOÎTES DE CONSERVE
- > AÉROSOLS
- > CANNETTES ET BOUTEILLES DE SIROP
- > BARQUETTES EN ALUMINIUM

BACS ET BORNES  
À EMBALLAGES RECYCLABLES

**NE SE RECYCLENT PAS...**

- > CINTRES
- > PAPIER D'ALUMINIUM

**À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE...**

- > OUTILS DE BRICOLAGE OU JARDINAGE
- > USTENSILES DE CUISINE

BENNE

**POUR BIEN RECYCLER**

- ▶ Je jette en vrac mes emballages en métal bien vidés sans les laver.
- ▶ Je n'emboîte pas les emballages les uns dans les autres.
- ▶ Les pièces automobiles, bouteilles de gaz et extincteurs doivent être déposés chez les distributeurs ou revendeurs.

**Quizz**

Combien faut-il de boîtes de conserve en métal pour faire un cadre de vélo ?

- ▶ 150
- ▶ 200
- ▶ 250

Réponses :  
250 boîtes de conserve = 1 cadre à vélo. 1 kilo fer  
à partir de 100 boîtes.

## LE VERRE

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Le verre peut se recycler à l'infini...

### SE RECYCLENT...

- > BOUTEILLES ET FLACONS
- > POTS ET BOCAUX





BACS ET BORNES À VERRES RECYCLABLES

### POUR BIEN RECYCLER...

- ▶ Avant de jeter vos bouteilles et pots en verre, pensez à bien les vider, mais inutile de les laver !
- ▶ Pensez à retirer les bouchons et couvercles avant de jeter vos emballages en verre.
- ▶ Le verre culinaire (vaisselles et plats transparents) n'est pas à déposer dans les conteneurs car il s'agit de céramique transparente. Ces objets ont une température de fusion supérieure à celle du verre et détériorent la qualité de production. Ils doivent donc être déposés dans le bac des ordures ménagères.

### NE SE RECYCLENT PAS...

- > VAISSELLE EN CÉRAMIQUE, PORCELAINE ET VERRE
- > AMPOULES À FILAMENTS
- > VITRES ET MIROIRS





BACS ET BORNES À ORDURES MÉNAGÈRES

### Quizz

Recycler le verre, c'est également économiser de l'énergie. D'après vous, recycler une bouteille en verre permet indirectement d'alimenter votre téléviseur durant... ?


- ▶ 10 minutes
- ▶ 30 minutes
- ▶ 1h30




## LES DÉCHETS VERTS

### SE RECYCLENT...

- > PELOUSE
- > FEUILLES MORTES ET PETITS BRANCHAGES
- > PLANTES ET FLEURS






BACS, SACS (POUR CERTAINES COMMUNES) ET BENNES EN DÉCHÈTERIE


### Pensez à composter !

Réduire la quantité de déchets de vos poubelles tout en produisant un engrais naturel, les avantages du compost sont nombreux ! Pour vous accompagner dans cette démarche, la communauté urbaine vous remet gratuitement des composteurs en bois. Elle vous permet également de bénéficier d'une formation pour apprendre à composter. Faites votre demande sur [gpseo.fr](http://gpseo.fr)

### À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE...

- > POTS DE FLEUR EN TERRE CUITE
- > TERRE, CAILLOUX
- > SOUCHES, BÛCHES ET CAGEOTS







BENNE

### SE COMPOSTENT FACILEMENT


- > DÉCHETS DE JARDIN
- > DÉCHETS ALIMENTAIRES
- > MOUCHOIRS-ESSUIE TOUT






### SE COMPOSTENT DIFFICILEMENT

- > AGRUMES
- > LES RÉSINEUX (SAPINS, THUYAS,...)
- > CARTONS
- > JOURNAUX



### NE SE COMPOSTENT PAS...

- > MAUVAISES HERBES GERMÉES
- > LITIÈRES
- > VERRES, PLASTIQUES, MÉTAUX



### POUR ALLER PLUS LOIN...

- ▶ Pensez aussi au paillage. Il permet de limiter l'arrosage, limiter le désherbage et améliorer la structure du sol.

15

## Les textiles

### Les DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques et Ampoules

#### SE RECYCLENT...

- > VÊTEMENTS
- > CHAUSSURES
- > PETITES MAROQUINERIES
- > LINGES DE MAISON



BORNES DE COLLECTE DES TEXTILES

VOS POINTS DE COLLECTES :  
▶ sur [lafibredutri.fr](http://lafibredutri.fr)

#### À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE OU EN MAGASIN

- > ÉCRANS
- > PETITS APPAREILS
- > GROS ÉLECTROMÉNAGERS FROID ET HORS FROID
- > AMPOULES BASSE CONSOMMATION



BENNE

#### NE SE RECYCLENT PAS...

- > TOILES CIRÉES
- > TEXTILES SOUILLÉS (PEINTURE, GRAISSE...), MOUILLÉS OU MOISIS



BACS ET BORNES À ORDURES MÉNAGÈRES

#### POUR BIEN RECYCLER


- ▶ Si votre appareil est en bon état, pensez à le donner ou le revendre.
- ▶ Lorsque vous achetez un nouvel appareil, le distributeur doit reprendre gratuitement votre équipement usagé équivalent. Vous pouvez le rapporter en magasin ou le rendre lors de la livraison du neuf.
- ▶ Les ampoules basse consommation peuvent être déposées dans votre magasin revendeur.

## Les Déchets Toxiques

## Les Déchets de Santé

#### À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE...


- > COLLES, RÉSINES, SOLVANTS ET DISSOLVANTS
- > PILES, BATTERIES RECHARGEABLES
- > PEINTURES ET VERNIS
- > ACIDES, BASES, SOUDE ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES
- > HUILES DE VIDANGE
- > BATTERIES DE VOITURE



BENNE

#### LES DÉCHETS DE SOINS

- > AIGUILLES, SERINGUES, LANCETTES
- > LAMES
- > CATHÈTERS, MICRO-PERFUSEURS




Plus d'infos sur [dastri.fr](http://dastri.fr)

**LES RADIOGRAPHIES NE SONT ACCEPTÉES QUE DANS CERTAINES DÉCHÈTERIES. POUR LES CONNAÎTRE, RDV SUR [GPSEQFR](http://GPSEQFR).**

#### LES MÉDICAMENTS

- > SIROPS, GÉLULES, COMPRIMÉS
- > SUPPOSITOIRES, POMMADES
- > AÉROSOLS, SPRAYS



PHARMACIES

#### DASTRI

VOS POINTS DE COLLECTES :

- ▶ chez votre pharmacien
- ▶ sur [www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)
- ▶ au 0 800 664 664

# LES ENCOMBRANTS



## À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE ENTRE 2 COLLECTES

- > MEUBLES ET PLANCHES
- > SOMMIERS ET MATELAS
- > JOUETS VOLUMINEUX



COLLECTE D'ENCOMBRANTS

VOS JOURS DE COLLECTES :

- ▶ sur votre calendrier de collectes
- ▶ sur [gpseo.fr](http://gpseo.fr)



- LE VOLUME EST LIMITÉ À 1 M<sup>3</sup> PAR FOYER ET PAR COLLECTE.
- LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, GRAVATS, VITRES ET PRODUITS DANGEREUX DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS DIRECTEMENT EN DÉCHÈTERIE

## POUR BIEN RECYCLER

- ▶ Je veille au poids et au volume des objets : 2 m et 50 kg max. Ils doivent pouvoir être manipulés par deux personnes.
- ▶ Je pense à réparer avant de jeter.
- ▶ Je démonte mes meubles.
- ▶ Je pense à ramener mon déchet d'équipement électrique et électronique en magasin en cas d'achat d'un nouveau de même type.
- ▶ Avant de jeter, je pense à donner ou à revendre. (brocante, dépôts-vente, petites annonces...).
- ▶ Les pneus peuvent être déposés dans certaines déchèteries. Consulter le site internet [gpseo.fr](http://gpseo.fr)

## DECHETERIES

Déchèterie des Closeaux

18, rue des Closeaux à Mantes-la-Jolie  
Tél. : 01 30 94 19 10

Déchèterie de la Vaucouleurs

2, Chemin des Larrons à Mantes-la-Ville  
Tél. : 01 34 76 01 84



## ENVIRONNEMENT – RESSOURCERIES

Ressourcerie APTIPRIX

26 Rue des Closeaux, 78200 Mantes-la-Jolie

01 30 33 06 65

13-15 rue des Fontnelles ZAC du Petit Parc 78920 ECQUEVILLY

01 34 75 56 15 : [esperance@lagerbe.org](mailto:esperance@lagerbe.org)

Ressourcerie des 2 Rives !  
La Gerbe

Magasin : du mardi au jeudi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 13h

Dépôt de matériel : le lundi : de 13h à 17h

du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h et 13h à 17h le samedi de 10h à 13h

# Etat Civil

## Naissances

Date de Naissance	Nom
12 février 2021 est né au Chesnay	Luca Alexandre DUVAL
13 janvier 2021 est né à Poissy	Clément, Pierre, Thierry DUFOUR
14 novembre 2020 est né à Rambouillet	Mahé POTA
18 octobre 2020 est né à Poissy	Aden LE GOFF- PAIXAO

**Rappel :** La Déclaration de Naissance est obligatoire et doit être faite dans les cinq jours suivant le jour de la naissance, non compris le jour de l'accouchement, à la mairie du lieu de naissance.

**Pièces à fournir :** Livret de famille ou carte d'identité + certificat

## Mariages

Date du Mariage	Nom
31 octobre 2020	Madame Esther TOUPANCE et Monsieur Stéphane GALERNE
31 décembre 2020	Madame Claire ROCA et Monsieur Pierre-Alain GUILBERT

## Mariages Noces d'OR

Noces d'OR	Nom
20 février 2021	Monsieur et Madame Daniel TOURNEUR

## Décès

Date du Décès	Nom
2 mai 2021	Madame MAILLARD, née BRAHY Aline
4 Avril 2021	Monsieur Raymond TAILLARD
18 Novembre 2020	Mme Paulette BOURGEOIS, née NOEL
9 Novembre 2020	Madame Suzanne PORCHER née GOYET

La Déclaration de Décès est obligatoire et doit être faite dans un délai de 48 heures (hors weekend et jours fériés) à la suite du décès, à la Mairie du lieu de décès.

**Pièces à fournir** : livret de famille du défunt, certificat de décès établi par le médecin

La déclaration de décès est faite par un parent du défunt, ou par une personne possédant les renseignements d'état civil concernant le défunt, les plus exacts et les plus complets possible.

### Le recensement obligatoire à 16 ans

Demande à faire auprès de la Mairie du domicile.

**Pièces à fournir** : Livret de famille des parents + CNI de la personne intéressée.

Recensement dans les 3 mois dès 16 ans du jeune français.

Nécessaire pour les inscriptions au Bac.

### Lancement cette année de la carte d'identité électronique

Cette année 2021 va être marquée par une petite révolution en matière d'état-civil : c'est en effet le 2 août prochain que sera généralisée la carte nationale d'identité électronique (CNle). Pour préparer ce basculement, l'administration centrale lance une enquête auprès des communes dotées de dispositifs de recueil.

C'est un [règlement européen du 20 juin 2019](#) qui impose la généralisation de ces cartes à partir du 2 août 2021.

#### De quoi s'agit-il ?

Les CNle sont des cartes d'identité au format carte de crédit – comme les nouveaux permis de conduire – qui ont la particularité de contenir une puce électronique. Cette puce « *hautement sécurisée* » contient, précise le règlement européen, « *une image faciale du titulaire et deux empreintes digitales* ». Par ailleurs, ces cartes intégreront un dispositif (zone de lecture automatique ou ZLA) de type QRcode.

#### Validité des anciennes cartes

Il n'est naturellement pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août prochain. En revanche, les États membres de l'UE ne pourront plus, à partir de cette date, délivrer de CNI à l'ancien format.

Les anciennes CNI resteront valables jusqu'au 31 août 2031 au plus tard.

#### Délivrance des cartes

Il sera obligatoire pour tous les citoyens de donner ses empreintes digitales – Aucun droit d'option n'est plus possible. Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée, d'abord au moment de l'instruction puis à celui de la délivrance du titre. Il reviendra donc aux quelques 2 380 communes équipées d'un dispositif de recueil des empreintes digitales (DR) de délivrer ces cartes.

#### Calendrier

La procédure va commencer le 15 mars prochain avec le lancement d'une expérimentation à l'échelle d'un département pilote, qui n'est toujours pas connu à ce jour. Deux autres départements pilotes (un en métropole et un Outre-mer) le rejoindront à partir du 29 mars. À partir du 17 mai, la mise en œuvre sera élargie à quatre zones CERT (centre d'expertise des ressources et des titres, au nombre de 47 dans le pays). L'extension se poursuivra ensuite au rythme d'un CERT par quinzaine, jusqu'au 2 août.

# Les professionnels



**MAUDUIT Sandrine**  
COURTIER EN ASSURANCES

07.66.43.26.88  
srmconseils@gmail.com

**RNOV 78**  
Tout pour votre maison

Rénovation de l'habitat  
Isolation / Carrelage / Electricité  
Plomberie / Peinture  
Création et rénovation de  
salle de bain

06 45 32 63 25

rogerfredo@bbox.fr  
page facebook : Rnov78

UN ANNIVERSAIRE, UN BAPTEME, UN MARIAGE ...  
Location de sonorisation et jeux de lumières

Pour animer votre soirée,  
Loc' Family Music vous  
propose la location du DJ Virtuel



Formule complète Week-end :  
DJ Virtuel + pack lumière GigBAR + machine à  
fumée Hurrricane + micro + enceintes amplifiées  
RCF 700W

199€

Vous voulez assister à une démo ?  
Téléphonez au 06 89 56 73 59  
ou envoyez un mail à locfamilymusic@gmail.com



**Etude et conception en géotechnique**

Mail: [contact@renforconseil.fr](mailto:contact@renforconseil.fr)  
Tel: 06.61.17.22.87



[www.renforconseil.fr](http://www.renforconseil.fr)

**Piwix**  
Agence événementielle

**Christophe LANGLET**  
Directeur de projets

07.82.26.93.00  
[c.langlet@piwix.fr](mailto:c.langlet@piwix.fr)

2, Clos des vergers 78580 Jumeauville  
[www.piwix.fr](http://www.piwix.fr)



**Serrurerie  
Metallerie  
Volets  
Roulants**



**Cretté Laurent**  
06.74.79.32.48 / 07.86.27.20.21  
Bureau : 01.30.42.37.51  
Fax : 01.34.97.08.89

47 Bis Grande Rue 78580 Jumeauville

Mail : [contact@serrureriemetallerievoletsroulants.com](mailto:contact@serrureriemetallerievoletsroulants.com)  
Web : [serrureriemetallerievoletsroulants.com](http://serrureriemetallerievoletsroulants.com)





**MOBALPA**

CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

**Richard PAZERY**

06 07 18 60 70

[richard@pazery-vautier.com](mailto:richard@pazery-vautier.com)

SA PAZERY-VAUTIER : 64, rue Porte aux Saints - 78200 MANTES LA JOLIE

Tél. 01 30 92 66 88 - Fax 01 30 92 66 21

[www.pazery-vautier.com](http://www.pazery-vautier.com)

**Les Experts Meubles Pazery**

*Ambiance de Ville, de Campagne*  
*Ma maison*

MAISON - CONSEIL - DÉCORATION  
[www.lesexpertsmeubles.fr](http://www.lesexpertsmeubles.fr)  
 Inspiration d'intérieur  
 #lesexpertsmeubles

47 rue Porte aux Saints  
 78200 Mantes-la-Jolie  
**01 34 77 00 25**  
[www.pazery-vautier.com](http://www.pazery-vautier.com)  
 Parking magasin : 44, rue des Martrails

**BigMat**  
 LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

**AUBERT  
 MATERIAUX**

18 Route de Mantes - 78124 MAREIL SUR MAULDRE

T +33 1 30 90 71 75 - F +33 1 30 90 66 62 - M [aubert.materiaux@orange.fr](mailto:aubert.materiaux@orange.fr)

SIRET 729 807 248 000 38 - TVA intracommunautaire : FR30 729 807 248

**Manca**  
 Electricité générale  
 06 27 19 13 76

**Climatisés par  
 CHAUFFAGE CHARLES**

**01 30 95 59 82**  
 Plomberie - Entretien - Chauffage - Climatisation - Soins de bain

# Numéros Utiles

Urgences	
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAMU Social	115
N° d'Urgence Européen (médical, incendie, Police)	112
Canicule Info Services	0.800.06.66.66
SOS Chiens (animaux errants)	06.83.01.15.38
Centre Antipoison	01.40.05.48.48
Santé	
Hôpital de Mantes	01.34.97.40.00 Boulevard Sully 78200 Mantes la Jolie
Polyclinique de la région mantaise (privée)	01.30.98.16.00 23 Boulevard Duhamel 78200 Mantes la Jolie
Centre hospitalier du Montgardé (privé)	01.30.95.52.00 32 Rue du Montgardé 78410 Aubergenville
Services	
EDF	09.726.750.78
ENEDIS	
En cas de panne 24h/24h et 7j/7j	09.72.67.50.78
Accueil raccordement pour particulier < à 36KVA	09.70.83.19.70
Transmission d'index 24h/24h et 7j/7j	09.70.82.53.83
GrDF Urgence sécurité Gaz	0.800.47.33.33
Suez eau et assainissement	09.77.408.408
Suez N° urgence 24h/24h	09.77.401.113
Service assainissement GPS&O	01.30.33.90.09 <i>En cas de vente immobilière vous devez fournir une attestation de raccordement au réseau collectif</i>
Ecoles	
Ecole primaire Julien Cochin	09.66.12.17.02 64 Grande Rue 78580 Jumeauville 01.30.93.98.88
Collège de la Mauldre	01.30.90.92.22 54 Rue de Mareil 78580 Maule
Lycée Vincent Van Gogh	01.30.95.03.33 Rue Jules Ferry 78410 Aubergenville
Aide à la personne	
SOS Amitié	0.820.066.066
ALLO Enfance maltraitée	119 Anonyme et gratuit N° ne figurant pas sur les factures téléphoniques
MAV78 Maltraitance personne âgée ou vulnérables	01.39.55.58.21 Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Aide aux victimes	08.84.23.46.37 N° Azur du lundi au samedi de 10h à 22h

Jeunes Violences Ecoute	0.800.20.22.23 Racket et violences scolaires
Drogue info services	0.800.231.313
Sida Info service	0.800.840.800 Anonyme et gratuit
Espace territorial d'Action Social / PMI	01.30.83.61.00 8 quater avenue de la Division Leclerc 78200- Mantes la Jolie
ADMR	01.30.90.75.95 20 place du Général de Gaulle 78580 Maule
<b>Administrations</b>	
Gendarmerie Nationale	01.34.97.28.70 106 route de Saint Corentin 78790 Septeuil
CPAM des Yvelines	3646 78085 Yvelines Cedex 9
CAF	0.820.257.810 1 Rue de la Fontaine 78200 Mantes la jolie
Pôle Emploi	3949 2 bis Boulevard Calmette 78200 Mantes la Jolie
CNAV	3960 Assurance retraite
Centre des Finances Publiques	01.34.79.49.00 1 Place Jean Moulin 78201 Mantes la Jolie Cedex
Permanence Finances Publiques	A la Mairie d'Epône tous les lundis sur RDV au 01.34.79.22.94 90 Avenue de Président Emile Sergent 78680 Epône
Impôts Service	0.820.32.42.52
Communauté Urbaine Grand paris Seine et Oise	Prendre contact en mairie
Direction départementale des affaires sanitaires et sociales	01.30.97.73.00 143 Boulevard de la Reine 78000 Versailles
Tribunal d'Instance TI	01.30.98.14.00 20 Avenue de la République 78200 Mantes la Jolie
Tribunal de Grande Instance TGI	01.39.07.39.07 5 Place André Mignot 78000 Versailles
Conciliateur de Justice M. Foray	01.30.95.05.05 en Mairie d'Epône Le 3eme jeudi du mois sur RDV
<b>Administrations – Arrondissement de Mantes et Canton de Guerville</b>	
Sénatrice des Yvelines Madame Sophie Primas Contact : <a href="mailto:s.primas@senat.fr">s.primas@senat.fr</a> Sa permanence d'accueil des administrés : Bureau parlementaire 15 Avenue Charles de Gaulle Aubergenville – Tél. : 01.30.90.28.41 Sur rendez-vous le mardi matin	Député de la 9ème circonscription <a href="#">Monsieur Bruno MILLIENNE</a> Lieu et horaires de Permanence Route d'Herbeville - Maule Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 15h00 à 19h00 Mercredi 10h00 à 18h00 / Samedi : 9h00 à 13h00 Mail : <a href="mailto:bruno.millienne@assemblee-nationale.fr">bruno.millienne@assemblee-nationale.fr</a>
Conseillers départementaux Josette JEAN Didier JOUY	

Bien vivre dans notre village



## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI AU VENDREDI  
DE 9H30 A 11H30

PERMANENCE DU MAIRE  
SUR RENDEZ-VOUS

MAIRIE DE JUMEAUVILLE  
72 GRANDE RUE



01 30 42 61 29



01 30 42 34 77

[mairie.jumeauville@wanadoo.fr](mailto:mairie.jumeauville@wanadoo.fr)

Site internet : [mairie-jumeauville.fr](http://mairie-jumeauville.fr)